

N°76 - Juin 2013

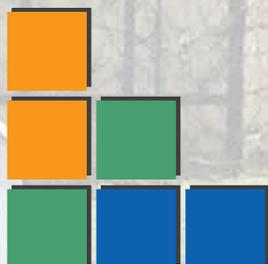


antiane éco

La revue économique des Antilles-Guyane

Bilan économique 2012 en Guyane

La Guyane plie mais ne rompt pas



Le bilan économique 2012 en Guyane

Synthèse régionale

- 2 *La Guyane plie mais ne rompt pas*

Actualités

- 3 *2012 en quelques dates*

Contexte national et international

- 4 *Ralentissement de l'activité mondiale en 2012*

Commerce extérieur

- 6 *Les échanges extérieurs restent dynamiques en 2012*

Épargne-crédit

- 8 *Une activité financière encore soutenue en 2012*

Prix de détail

- 10 *Lente progression des prix*

Création d'entreprises

- 12 *La défiscalisation dope la création d'entreprises en Guyane*

Logement

- 14 *Les autorisations de construire repartent à la hausse*

Spatial

- 16 *2012 : une base spatiale à plein régime*

Transport aérien

- 18 *Baisse du trafic aéroportuaire en 2012*

Automobile

- 20 *Recul du marché de l'automobile*

Tourisme

- 21 *L'hôtellerie homologuée guyanaise accueille plus de visiteurs*

Emploi-chômage

- 23 *Le chômage en progression malgré la hausse de l'emploi salarié*
25 *L'augmentation des demandeurs d'emploi s'accélère*

Solidarité

- 27 *Des allocations versées à 58 % de la population guyanaise*

Démographie

- 29 *La Guyane poursuit sa transition démographique*

Édito

L'éditio n 2012 de l'année économique et sociale Guyane (AES) a fait l'objet d'une refonte nationale pour devenir Bilan économique de la région Guyane. Il vient ainsi compléter les bilans économiques régionaux et nationaux publiés selon un calendrier favorisant les comparaisons entre régions.

Le bilan économique s'ordonne autour de six thèmes communs à toutes les régions : emploi, chômage, démographie d'entreprise, logement, transport et tourisme auxquels ont été ajoutés en Guyane les chapitres du commerce extérieur, de l'épargne, du prix de détail, du spatial, du transport aérien, des minima sociaux et de la démographie. Resserrée sur l'économie, la revue ne comprend plus d'articles sur l'enseignement, la formation ou encore la santé.

Je remercie tous les contributeurs des organismes extérieurs et les agents de l'Insee ayant contribué au succès de l'année économique et sociale et ceux ayant œuvré à cette nouvelle réalisation :

- Corinne RAMON, Lucie LEBRUN, de la Caisse d'Allocations Familiales Guyane (CAF),
- Léna BERTON, Rémy-Louis BUDOC de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la région Guyane (CCIG),
- Bertrand PANHUYS, Jean-Philippe ZÉBUS, Pierre ZAMMIT du Centre National des Études Spatiales,
- Stelly FERNAND du pôle Emploi de Guyane,
- Rémy CHARRIER, de la Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DEAL) de Guyane,
- Nadia ALIBAY, Fabrice DUFRESNE, Simon VALLET de l'Institut d'Emission des Départements d'Outre-mer (Iedom) Guyane.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture et vous invite à consulter l'éditio n 2012 et celle de l'année précédente sur www.insee.fr/guyane

Vous pouvez aussi consulter l'éditio n Guadeloupe sur www.insee.fr/guadeloupe et l'éditio n Martinique sur www.insee.fr/martinique.

N'Ouara YAHOU-DAUVIER

La Guyane plie mais ne rompt pas

En 2012, l'économie guyanaise montre les premiers signes d'un ralentissement. Plusieurs facteurs concourent à ce constat : la baisse des investissements des entreprises, le ralentissement de la consommation des ménages, un chômage stable, une demande d'emploi en augmentation. Cependant l'économie guyanaise continue d'afficher des signes positifs de croissance pour son développement futur : progression de l'emploi et des créations d'entreprises, activité spatiale intensifiée, secteur de la construction dynamique et poursuite des échanges extérieurs.

L'emploi dans l'industrie, la construction et le commerce progresse ce qui fait figure d'exception parmi les Départements Français d'Amérique. Cette augmentation est moins significative que les années précédentes compte tenu d'une forte baisse d'activité en fin d'année comme dans toutes les autres régions. Le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 12 % en un an pour atteindre les 21 300. Parmi ceux-ci, un tiers sont des demandeurs d'emploi de longue durée. Dans le même temps, les entreprises guyanaises semblent retarder ou annuler leurs embauches. La baisse des offres d'emploi collectées (- 3 %) par Pôle emploi - après deux ans d'augmentation - explique en partie une croissance de l'emploi moins forte. En écho à cette situation, le nombre d'allocataires du RSA augmentent de 1 500 (+ 9 %). Parmi les bénéficiaires, un sur six l'est depuis plus de 10 ans. Fin 2012, un habitant sur quatre vit dans un foyer allocataire du RSA contre moins d'un sur dix en France métropolitaine.

Face à une situation économique moins favorable, la consommation des ménages semble stagner malgré une inflation contenue (+ 1,5%). Pour la première fois depuis 2005, les ventes de véhicules neufs baissent pour atteindre leur niveau le plus bas. De façon concomitante, les entreprises guyanaises investissent moins, notamment dans l'achat de nouveaux matériels. Les crédits d'investissement reculent (- 2,5 %) et les importations de biens d'équipement diminuent de 27 %.

Deux secteurs soutiennent néanmoins l'activité économique : le

spatial et la construction. L'activité spatiale s'est intensifiée avec 10ancements réussis (7 Ariane 5, 2 Soyouz et 1 Vega). Moteur de longue date de la croissance, l'activité spatiale devrait encore maintenir l'économie régionale par des effets directs, indirects et induits. La construction poursuit aussi son rythme soutenu avec 2 670 autorisations de logements. Plus des deux tiers de ces autorisations sont des logements collectifs. La part des logements sociaux repart à la hausse (+30 %) grâce à une politique du logement volontariste. Les nouvelles constructions sont concentrées à et autour de Cayenne qui reste le premier bassin d'emplois de la région. Enfin, la création d'entreprises est l'une des plus dynamiques des régions françaises (+ 1,5 %). La grande majorité est sans salarié, traduction d'un marché du travail tendu où l'on crée son entreprise pour avoir un emploi. L'engouement pour le statut d'auto-entrepreneur s'essouffle, passant de 50 % des créations d'entreprises en 2011 à 45 % en 2012.

La Guyane semble moins touchée par le ralentissement économique national. De nombreuses pistes de développement s'offrent à elle : le projet de « Guyane base avancée » 2014-2016, le déploiement de la télésanté, de la télédétection et des nouvelles technologies dans les communes de l'intérieur, le soutien à l'innovation et à la création ou encore l'installation de la filière pétrolière.

Benoit HURPEAU
N'ouara YAHOU-DAUVIER



2012 en quelques dates

1er janvier: Mise en place du Schéma départemental d'orientation minière (Sdom).

21 janvier: L'aéroport de Guyane « Rochambeau » change de nom et devient Cayenne-Félix-Eboué.

21 janvier: Un constat morose de la filière pêche en Guyane. Des négociations du Programme Opérationnel Amazonien 2014-2020 pour le développement de la pêche.

02 février: Approbation de la charte du Parc amazonien de Guyane par le Conseil d'administration.

13 février: Premier lancement de la nouvelle fusée Vega par l'Agence spatiale européenne.

25 février: Lancement réussi de la fusée PSLV20 avec des satellites exploitant les fréquences radioamateurs.

07 mars: Annonce de la fermeture de la rumerie Saint-Maurice en juillet 2012.

23 mars: Ariane 5 emporte l'ATV-3 « Edoardo Amaldi ».

14 mai: L'enquête annuelle sur les besoins en main-d'œuvre fait ressortir plus de 5 000 intentions d'embauche.

15 mai: Nouveau succès d'Ariane-5; à son bord deux passagers. Ariane 5 met sous orbite la JCSAT-13 et la VinaSat-2.

13 juin: La ministre de l'écologie, développement durable et de l'énergie suspend le permis de forages exploratoires d'hydrocarbures.

05 juillet: Lancement Ariane 5 ECA VA207 - A son bord deux satellites: MSG-3 et EchoStar XVII.

05 juillet: Un arrêté ministériel officialise l'installation d'un quatrième opérateur de logement social en Guyane.

18 juillet: Lancement d'un second forage d'exploitation pétrolière au large de la Guyane. Un gisement de 300 millions de barils est attendu.

25 juillet: Le ministre des Outre-mer annonce une loi contre la vie chère.

31 juillet: Le litre de sans plomb augmente de 2 centimes. De 1,73euros, il passe à 1,75euros.

Le gaz-oil passe de 1,56 à 1,58 euros.

Le prix de la bouteille de gaz diminue, de 37 centimes, il passe à 22,59 centimes.

1er août: L'encadrement des loyers entre en vigueur.

2 août: Ariane 5 a réussi le lancement de deux satellites de télécommunications: Intelsat 20 et Hylas 2.

09 août: Inauguration de la statue d'un Chaman au carrefour Califourchon, symbole d'unité entre les six nations amérindiennes, suivie de deux journées représentatives des peuples autochtones.

28 août: Le gouvernement bloque les prix des carburants.

09 septembre: Air Caraïbes effectue son dernier vol entre Cayenne et les Antilles.

28 septembre: Ariane 5 met sur orbite deux satellites de télécommunications: GSAT-10 et ASTRA 2F. Il s'agit pour le lanceur européen du 51^{ème} succès consécutif depuis 2003.

11 octobre: Vers un encadrement des prix dans les DOM-TOM. Le projet de loi sur la régulation économique outre-mer est adopté.

26 octobre: Lancement du dispositif des emplois d'avenir. Ce dispositif devrait représenter, d'ici fin 2013, près de 650 emplois, dont 130 dans le secteur marchand.

5 novembre: Sécurité routière: Installation de 10 nouveaux radars sur le territoire.

10 novembre: Lancement Ariane 5 ECA VA210; deux satellites à son bord: StarOne C3 et W6A.

20 novembre: L'eau Dilo, produite par l'unique usine d'eau en Guyane à Montsinéry-Tonnegrande, fait son apparition dans les commerces.

1er décembre: Fin du gel des prix du carburant.

02 décembre: La fusée russe Soyouz (ST-A) a mis en orbite le 2e satellite du système Pléiades d'observation de la Terre développé par le CNES.

06 décembre: Dans le cadre de la loi Lurel, des négociations sont entreprises sur 86 produits de première nécessité pour en déterminer les prix.

14 décembre: Opérations de construction de logements pour la future ZAC Hibiscus, à Cayenne et nouvelle sortie de désenclavement de la zone Coltery.

19 décembre: Ariane 5 place sur orbite de transfert géostationnaire deux satellites de télécommunications Skynet-5D et Mexsat Bicentenario.

Émilie CHARLES-EUPHROSINE

Ralentissement de l'activité mondiale en 2012

En 2012, le Produit Intérieur Brut mondial a progressé dans l'ensemble des régions à un rythme moindre qu'en 2011, en lien avec la poursuite des tensions autour de la soutenabilité des dettes souveraines des pays développés et les tensions aux moyen orient.

En 2012, l'activité n'a progressé que de 3,2 %. Cette croissance modérée est à relier :

- à une moindre contribution de la consommation privée, en lien avec des incertitudes sur le marché du travail et à des questionnements sur la soutenabilité des dettes souveraines,

- à une consommation publique en forte décélération, dans le cadre des consolidations budgétaires,

- à une contribution des stocks quasi nulle après leur reconstitution l'année précédente, face à une prévision de demande stabilisée.

Aux États-Unis en 2012, la croissance a été légèrement plus dynamique qu'en 2011 (2,2 % après 1,8 %). Les conditions plus favorables sur les marchés financiers ont favorisé l'investissement des entreprises. La consommation des ménages a également soutenu l'activité grâce à une hausse du pouvoir d'achat avec l'amélioration du marché du travail et le retournement du marché immobilier contribuant à améliorer le bilan des ménages.

En Chine et en Inde, la croissance a fortement décéléré en 2012 (respectivement 7,8 % et 4,0 % après 9,3 % et 7,7 %). En Inde, les prix à la consommation, qui ont augmenté de plus de 9 % en un an, menacent toujours d'éroder les progrès enregistrés. A contrario, en Chine la hausse des prix s'est stabilisée.

La crise épargne les pays émergents

Croissance du PIB en 2011 et 2012, projections pour 2013 et 2014

En %			Projections			
	2011	2012	2013	2014		
Monde	4,0	3,2	3,3	4,0		
Économies avancées	1,6	1,2	1,2	2,2		
États Unis	1,8	2,2	1,9	3,0		
Zone Euro, dont :	1,4	-0,6	-0,3	1,1		
France	2,0	0,0	-0,1	0,9		
		Allemagne	3,1	0,9	0,6	1,5
Japon	-0,6	2,0	1,6	1,4		
Pays émergents ou en développement	6,4	5,1	5,3	5,7		
		Chine	9,3	7,8	8,0	8,2
		Inde	7,7	4,0	5,7	6,2
Amérique Latine - Caraïbes	4,6	3,0	3,4	3,9		
Brésil	2,7	0,9	3,0	4,0		
Venezuela	4,2	5,5	0,1	2,3		
Amerique Centrale ¹	4,7	4,8	4,4	4,1		
		Panama	10,8	10,7	9,0	7,2
Caraïbes ²	2,8	2,4	2,2	3,0		
		Haiti	5,6	2,8	6,5	6,3
		République Dominicaine	4,5	3,9	2,2	3,4
		Antigua et Barbuda	-3,0	1,6	1,7	3,2
		Dominique	1,9	0,4	1,3	1,5
		Sainte-Lucie	1,4	-0,4	1,1	2,2
		Barbade	0,6	0,0	0,5	1,0
		Trinidad et Tobago	-2,6	0,4	2,0	2,5
		Suriname	4,7	4,5	4,5	4,5

¹ Costa Rica, Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama

² Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Guyana, Haiti, Jamaïque, République dominicaine, Saint Kitts-et-Nevis, Sainte Lucie, Saint-Vincent et les Grenadines, Suriname et Trinidad-et-Tobago

Sources : FMI, World Economic Outlook, avril 2012 sauf (*) Insee, comptes nationaux, base 2005.

Au Japon, l'activité du pays a accéléré (+ 2,0 % après - 0,6 %). La détention très majoritaire de titres d'état japonais par leur concitoyen rend acceptable le niveau de dette publique. En 2012 comme en 2011, le prix du pétrole est resté élevé, avec des répercussions visibles sur les prix des produits alimentaires, en particulier sur les produits frais.

Dans la zone Euro, coup d'arrêt pour la reprise

En 2012, l'activité dans la zone euro a reculé (- 0,6 %) sur fond de consolidation budgétaire et de poursuites des crises de dettes souveraines. La Banque Centrale Européenne a continué de mettre en œuvre des opérations dans l'objectif d'apaiser les tensions financières. Cependant cette détente n'a pas permis de desserrer les conditions de crédit nécessaires au redémar-

rage de l'investissement. De plus, les mesures budgétaires pèsent toujours sur le revenu des ménages, déjà fortement affectés par la dégradation du marché du travail et la hausse des prix.

Dans les pays les plus endettés, les agents anticipent toujours une hausse de la fiscalité, entraînant l'attentisme.

Les situations des différents membres restent hétérogènes, mais l'activité diminue dans la plupart des pays membres. L'Allemagne conserve une dynamique de croissance (+ 0,9 %), toutefois ralentie par rapport à l'année précédente (+ 3,1 % en 2011).

La demande intérieure contribue négativement à l'activité en Espagne (- 1,4 %) et en Italie (- 2,4 %). Au Portugal et en Grèce, la situation reste toujours très préoccupante (baisse respective de - 3,2 % et - 6,4 % du produit intérieur brut).

Les prix du pétrole reste élevé

Évolution du prix moyen du baril de Brent, pétrole brut léger (Royaume Uni), moyen (Dubai) et lourd (/Texas) (calcul à pondération égale)



Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (unctadstat.unctad.org)

En 2012, l'inflation est restée assez modérée en Europe et n'a que très légèrement ralenti (+ 2,5% après + 2,7%).

Croissance nulle en France en 2012

En 2012, après avoir crû de 2,0 % en 2011, la croissance économique française a été nulle.

Cette stagnation de l'activité économique en France est à relier aux déstockages des entreprises (contribution de - 0,9 point à la croissance), ainsi qu'à la diminution de leur investissement (baisse de 2,1 % pour les ENF (Entreprises Non Financières), contribution de - 0,2 % à la croissance).

Dans cette conjoncture dégradée, la consommation des ménages n'a pas soutenu l'économie en 2012. En effet, leurs dépenses ont diminué (- 0,4 %, contribution de - 0,2 point de PIB), une première depuis 1993.

Parmi les dépenses de biens manufacturés, celles en biens d'équipement, généralement les plus dynamiques, ralentissent en 2012

(+ 4,2 % après + 6,8 %, plus faible hausse depuis 1993). Les autres postes stagnent ou reculent, avec une baisse marquée des achats d'automobiles (- 7,0 % après + 0,6 %). Les dépenses en énergie-eau-déchets (notamment le gaz et l'électricité pour le chauffage) rebondissent en 2012 (+ 5,2 %), après avoir chuté en 2011 du fait de températures (- 9,1 %).

Le commerce extérieur a soutenu la croissance en France en 2012 (contribution + 1,0 point). Malgré la décélération du commerce mondial, les exportations ont progressé (+ 2,4 % après + 5,4 %). En lien avec l'atonie de la demande intérieure dont le contenu en import est important, les importations ont diminué (- 1,1 %), contribuant ainsi positivement à la croissance (+ 0,3 %).

L'inflation en France en 2012 est restée modérée (+ 2,0 %), essentiellement imputable à la hausse des prix des produits alimentaires frais. Elle est restée inférieure à celle des autres pays de la zone euro (2,5 % en moyenne), mais proche de celle relevée aux des États-Unis (2,1 %) et en Allemagne (2,0 %).

L'activité reste soutenue en Amérique Latine et dans les Caraïbes

En 2012, en Amérique Latine et dans la Caraïbe, l'activité progresse moins (3,0 % après 4,6 % en 2011) et l'inflation est restée très élevée (+ 6,0 %) diminuant d'autant les gains de pouvoir d'achat des ménages.

Au Brésil, l'activité progresse moins en 2012 (+ 0,9 %), touchée par la situation internationale et les coupes budgétaires, au détriment de l'investissement public. Cependant, la politique monétaire a permis de contenir l'inflation (+ 5,4 %) protégeant les gains de pouvoir d'achat. Au Suriname, la croissance reste soutenue (+ 4,5 %) grâce à des exportations de pétrole et d'or représentant environ la moitié du PIB et près de 90 % des exportations. L'augmentation des prix à la consommation a été moindre que l'année précédente (+ 5,0 % après + 18,0 %), permettant de conserver en partie les bénéfices de l'augmentation de la production nationale, cependant la pauvreté touche toujours la moitié de la population.

Dans les petites Antilles (îles de l'Organisation des états de la Caraïbe orientale) l'activité est restée très morose, soutenue uniquement par les dépenses publiques, alors que la dette publique poursuit sa dégradation.

En Haïti, la croissance a moins progressé en 2012 (+ 2,8 %), les personnes les plus vulnérables restent toujours confrontées à des conditions de vie très précaires.

Fabien BREUILH

Pour en savoir plus

- World Economic Outlook (WEO), "Hopes, Realities, Risks", avril 2013, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2013/01/pdf/text.pdf>
- Regional Economic Outlook, Western Hemisphere, "Rebuilding Strength and Flexibility", avril 2013, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/reo/2012/whd/eng/pdf/wreo0412.pdf>
- Note de conjoncture, «Éclaircie mondiale, l'Europe encore dans l'ombre», mars 2013, http://www.insee.fr/fr/indicateurs/analys_conj/archives/mars2013_ve.pdf
- Les comptes de la nation en 2012, «Le PIB stagne, le pouvoir d'achat recule», Insee Première n°1447, mai 2013, http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1447



Les échanges extérieurs restent dynamiques en 2012

En 2012, les échanges extérieurs de la Guyane se montrent toujours dynamiques. Toutefois, un léger fléchissement des importations se devine cette année. Le déficit commercial de la Guyane s'élève à 1,19 milliards d'euros, soit une hausse de 4 %. La forte progression des exportations conjuguée à la faible hausse des importations permet de limiter cette hausse et de réduire la dépendance de la Guyane vis à vis de l'extérieur. La part des importations en provenance de l'Union européenne double en 2012.

Les importations progressent mais à un rythme moins élevé qu'en 2011

Pour la troisième année consécutive, les importations guyanaises affichent une hausse de 8 % et atteignent les 1,4 milliards d'euros. Toutefois, la progression est deux fois moins importante qu'en 2011. Cela s'explique en partie par le recul de l'activité économique plus particulièrement en fin d'année. Ce repli se traduit notamment par une baisse (-9 %) des importations des biens d'équipement (équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique et matériels de transport). Les entreprises renouvellent les équipements existants mais investissent moins dans de nouveaux équipements. Les importations des produits de l'industrie alimentaire progressent de plus de 7 %, afin de

satisfaire les besoins d'une population qui augmente, en moyenne, de 3,5 % par an depuis 1999.

Les importations du secteur des transports affichent une légère hausse (+1,5 %).

Par ailleurs, en raison de son caractère exceptionnel, l'importation de la plate forme de forage pour un montant de près d'un milliard d'euros n'a pas été intégrée dans le tableau des échanges extérieurs.

Forte progression des exportations

En 2012, le montant des exportations guyanaises atteint 225,9 millions d'euros, soit une progression de 35 % par rapport à 2011. À l'exception des secteurs de l'agriculture et des denrées alimentaires, tous les secteurs d'exportations profitent de cette dynamique. Les exportations de biens d'équipement ont également beaucoup

L'union européenne : un partenaire qui s'affirme

Part de la zone partenaire dans les échanges de biens et solde commercial de la Guyane en 2012

En % et millions d'euros

	Importations		Exportations		Solde
	valeur	%	valeur	%	
France métropolitaine	465,6	32,8	111,6	49,4	-354,0
Union européenne hors France	325,7	22,9	35,7	15,8	-290,0
Martinique	103,7	7,3	8,8	3,9	-94,9
Caraiïbe ACP	53,7	3,8	21,3	9,4	-32,4
Etats Unis	51,7	3,6	9,9	4,4	-41,8
Chine	41,3	2,9	0	0	-41,3
Caraiïbe hors ACP	40,9	2,9	0	0	-40,9
Guadeloupe	9,0	0,6	7,7	3,4	-1,3
Autres	329,0	23,1	30,9	13,7	-298,1
Total	1 420,6	100,0	225,9	100,0	-1 194,7

Source : Douanes, calculs Insee



progressé. Cependant, il s'agit essentiellement de matériel lié au spatial et de la réexpédition de conteneurs vides.

Les exportations d'or continuent de s'intensifier en 2012. 1,7 tonne d'or a été exportée et avec un cours de l'once d'or qui s'est renchéri de 6,4 %, la valeur des exportations atteint 65 millions d'euros. 90 % de la production est destinée à la France métropolitaine et 10 % à la Suisse. Ces données ne prennent pas en compte l'orpaillage clandestin qui affecte sérieusement la filière puisqu'il concernerait 10 tonnes de minerai chaque année.

Les exportations de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac enregistrent, à nouveau, un recul de 14,7 %, essentiellement lié à la baisse des produits agroalimentaires. Après avoir progressé de 30 % en 2011, les exportations du secteur primaire fléchissent en 2012. L'accroissement des quantités de poissons expédiés n'a pas pu compenser la baisse

de moitié du tonnage de crevettes expédiées. Les destinations de ces exportations sont principalement la France métropolitaine, la Martinique et la Guadeloupe.

L'Union européenne grignote petit à petit des parts de marché

Le niveau des importations provenant de l'Union européenne est double de celui de 2011. Toutefois, si la France métropolitaine confirme de nouveau sa place de leader, elle perd des parts de marché en 2012. La France métropolitaine gagne des parts de marché sur les produits alimentaires (+ 10 points) et sur les produits de biens d'équipement (5,4 points), mais elle en perd notamment dans le secteur de l'industrie automobile (- 7 points).

Les importations venant des autres pays de l'Union européenne augmentent en 2012. L'Allemagne, partenaire important, procure plus

de la moitié des achats effectués dans cette zone. Ces échanges concernent essentiellement des produits chimiques et des véhicules automobiles. Il est à noter, l'émergence des Pays-Bas qui fournissent près de 9 % des importations, essentiellement dans le secteur de l'industrie agroalimentaire.

Les importations des produits pétroliers proviennent essentiellement de Trinidad-et-Tobago, des Antilles néerlandaises et de la Martinique.

Concernant les importations de l'industrie textile, la Chine est de plus en plus présente dans le secteur de l'industrie textile. Les importations provenant de la Chine augmentent et atteignent 15 % des importations textiles de la Guyane en 2012.

Christiane MILLET

Les échanges extérieurs de la Guyane continuent leur progression

Montants et évolutions des importations et des exportations par secteur d'activité en Guyane en 2012

En % et millions d'euros

	Importations		Exportations	
	valeur	évolution	valeur	évolution
Agriculture, sylviculture et pêche	15,4	12,4	0,6	-14,3
Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	1,6	6,7	6,4	481,8
Denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	214,9	7,5	11,0	-14,7
Produits pétroliers raffinés et coke	134,5	-27,1	1,4	
Équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	282,7	-14,2	49,3	19,4
Matériels de transport	159,0	1,5	56,9	46,3
dont industrie automobile et conteneurs	146,9	5,3	54,9	46,8
Autres produits industriel (dont or)	601,7	44,0	100,0	38,1
dont pharmacie	55,9	7,9	0,0	0,0
Autres	10,8	-6,1	0,3	50,0
Total	1 420,6	8,0	225,9	34,9

Source : Douanes, calculs Insee

L'espace Caraïbe comprend toutes les îles de la Caraïbe, ainsi que les pays d'Amérique Centrale et du sud qui possèdent une ouverture maritime sur la Caraïbe. Les échanges avec Porto-Rico sont confondus avec ceux des États-Unis faute de données les isolant. On y distingue un groupe de pays signataires de l'accord de libre échange de Cotonou (pays ACP de la Caraïbe) et ceux qui n'en font pas partie (« Pays non-ACP de la Caraïbe »), dans la mesure où ils ne bénéficient pas du même régime douanier dans leurs relations avec l'Union européenne et donc avec les départements français d'outre-mer.

L'activité de l'industrie spatiale (lanceurs et satellites) de la Guyane n'est pas retracée dans les statistiques du commerce extérieur de la Guyane en raison de sa spécificité.



Une activité financière encore soutenue en 2012

En dépit d'une situation conjoncturelle internationale en berne et d'une économie guyanaise en demi-teinte, l'activité des établissements de crédit s'est avérée dynamique en 2012. L'activité de financement, structurelle liée à la croissance des besoins en infrastructures et en logements, enregistre à nouveau une progression significative. L'activité de collecte d'épargne affiche une nette augmentation sur 2012 qui s'analyse toutefois à la lumière d'une opération exceptionnelle survenue au troisième trimestre de l'année.

Un financement de l'économie toujours bien orienté...

Malgré un indicateur du climat des affaires (ICA) en dessous de sa moyenne de longue période, l'activité de financement de l'économie de la Guyane reste en progression de 5,5 % à fin décembre 2012 portant l'encours sain à 2 495 M€. Cette évolution favorable résulte de la croissance soutenue des encours des ECIL (représentant 85 % de l'ensemble des établissements de cré-

dit) qui progressent de 7,5 % sur un an permettant de compenser une diminution de l'intervention des ECNIL dont les encours sains se contractent significativement (- 5,2 %) en 2012. Par ailleurs, le taux de créances douteuses brutes totales des établissements de crédit locaux s'établit à 4,2 %, en légère amélioration par rapport à 2011 (4,4 %).

...destiné principalement aux entreprises et aux ménages ...

Avec une part de 51,2 % de l'encours de crédit sain, les entreprises demeurent les premiers bénéficiaires du financement bancaire. Leur encours de crédit progresse de 5,4 %. L'encours octroyé aux ménages, qui représente 31,9 % de l'encours sain à fin 2012, affiche également une progression encore plus importante, de 8,5 % (après déjà 8 % en 2011). A l'inverse, le financement aux collectivités locales dont les encours représentent 15,3 % de l'encours sain se contractent de 2 % sur un an.

...et porté par l'immobilier et la construction

Le dynamisme de l'activité de crédit en 2012 est principalement concentré sur l'octroi de crédits à l'habitat en faveur des entreprises et des ménages. Les crédits à l'habitat présentent une croissance annuelle soutenue (+ 10,3 % sur un an, soit + 132,6 M€) et profitent d'une forte demande de financements de projets immobiliers dans le départe-

ment. L'habitat, dont le financement concentre 57 % de l'encours sain (contre 52 % en 2011), demeure le premier segment de financement de l'économie guyanaise.

Les crédits d'investissement reculent en revanche de 2,5 % en 2012, pour atteindre 811,8 M€ d'encours. La part des crédits d'investissement dans le total de l'encours sain régresse aussi de 3 points en 2012 (32 %).

A l'inverse, après déjà un rebond significatif en 2011, les crédits d'exploitations qui représentent 4 % de l'encours sain à décembre 2012 (contre 3 % en 2011), continuent leur progression (+ 7,9 % sur un an, soit + 18,9 M€).

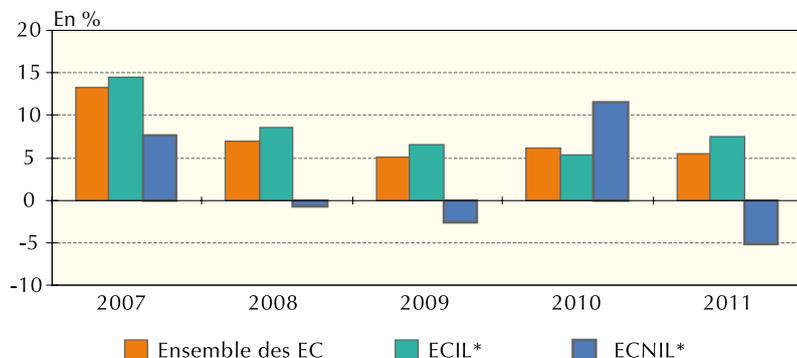
Une collecte d'épargne en hausse et impactée par une opération exceptionnelle

À fin 2012, le total des actifs financiers détenus par l'ensemble des établissements de crédit progresse de 13,4 % et atteint 1 631,9 M€. Cette croissance est fortement impactée par une importante opération d'achat d'actions intervenue en cours d'année se traduisant par une hausse exceptionnelle des placements à long terme (+ 166,8 M€). La neutralisation de cette opération ramène le taux de croissance annuelle de l'épargne à 3,4 % sur l'année.

La répartition des actifs financiers par agent économique évolue par rapport à 2011 principalement au niveau des entreprises dont les encours progressent nettement (+ 38,9 % sur un an) du fait de la forte hausse du volume d'actions détenues liée à l'opération exceptionnelle précitée.



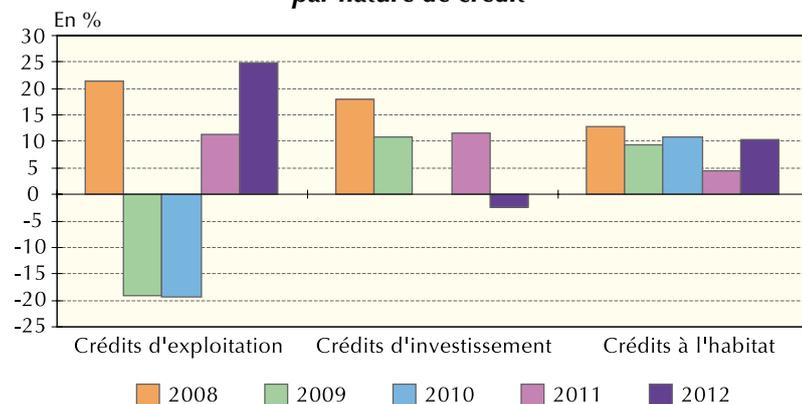
Évolution des encours de crédits sains en Guyane Variations en glissement annuel à fin décembre par type d'établissements



* ECNIL : Etablissements de crédit non implantés localement

* ECIL : Etablissements de crédit implantés localement

par nature de crédit



Source : IEDOM

Dans un contexte de diminution de la propension à consommer, conjugué à des conditions avantageuses sur certains supports de placements, l'épargne des ménages se renforce (+ 4,4 % en 2012) pour atteindre 993,5 M€. Les ménages demeurent les principaux détenteurs d'actifs financiers du département (61 %).

Une couverture des services bancaires qui s'améliore

À fin décembre 2012, la Guyane compte 43 guichets bancaires permanents, soit trois unités de plus par rapport à 2011. Si la Guyane présen-

te une densité bancaire plus de deux fois inférieure à celle des autres DFA (1 guichet permanent pour 2 602 habitants à la Martinique, 1 pour 2 586 habitants en Guadeloupe), la situation s'améliore cependant avec un ratio d'un guichet pour 5 569 habitants (après 1 guichet pour 5 853 habitants en 2011).

Le parc d'automates bancaires progresse avec 19 nouvelles implantations, permettant un meilleur accès aux installations avec un nombre d'habitants par DAB/GAB passant en dessous de la barre des 2 000 habitants par distributeur en 2012.

Le nombre de cartes bancaires en circulation a sensiblement augmenté en 2012 (+ 17,4 % contre + 1,3 % en 2011), notamment par l'ouverture de comptes ordinaires équipés d'une carte de retrait pour des bénéficiaires de minima sociaux ayant déjà un compte d'épargne sur lequel sont désormais versées ces aides. Le taux d'équipement atteint ainsi le seuil symbolique d'une carte bancaire par habitant dans le département.

La couverture des services bancaires de base, bien qu'encore très en retrait par rapport à la métropole et aux autres DFA, tend donc à s'améliorer en Guyane.

ALIBAY Nadia ;
DUFRESNE Fabrice ;
VALLET Simon
ledom

Définitions

Encours de crédit brut : total des crédits restant dus

Encours de crédit sain : encours de crédit brut – créances douteuses

Créances douteuses : encours de crédits pour lequel il existe un risque avéré de non-remboursement

ECIL et ECNIL

Depuis l'évolution en juin 2010 des obligations réglementaires déclaratives des établissements de crédit, les critères de classification des établissements de crédit dans les statistiques monétaires de l'iedom ont été révisés. Est considéré comme Établissement de Crédit Installé Localement (ECIL) tout établissement disposant d'une représentation locale effective, à savoir au moins un agent permanent localement. Par différence, les Établissements de Crédit Non Installés Localement (ECNIL) sont ceux intervenant sans représentation locale.



Lente progression des prix

En 2012, l'indice des prix à la consommation des ménages progresse de 1,5 % en Guyane. Cette hausse traduit l'augmentation des prix de l'alimentation, des services et de l'énergie. Après une tendance inflationniste en 2011, un ralentissement est constaté en 2012. A titre de comparaison, l'augmentation des prix est de 2 % en France métropolitaine, 1,7 % en Guadeloupe et 1,5 % en Martinique.

La hausse des prix de l'alimentation débutée en 2010, se poursuit en 2012 avec une augmentation de 2,6 %. Cette progression s'explique en grande partie (80 %) par le renchérissement des prix de l'alimentation hors produits frais (+ 2,6 %). Elle est plus marquée pour les boissons non alcoolisées, les sucreries et confiseries ainsi que les huiles et graisses. Les prix des produits frais, en particulier ceux des légumes frais, augmentent également (+ 2,4 %). L'alimentation constitue 40 % de la hausse globale des prix alors qu'elle représente 23 % des dépenses des ménages. D'une façon générale, la variation des prix des produits alimentaires est supérieure à la hausse d'ensemble.

Les prix du tabac, quasi-stables en 2012, n'ont eu aucun effet sur l'inflation.

Les services, un poids lourd de la consommation

En 2012, la hausse des prix des services est de 1,2 %, elle explique un tiers de l'inflation. Cette évolution résulte de l'augmentation des prix des « autres services » et des « loyers et services rattachés ». Ce sont les évolutions des prix de l'hôtellerie, de la restauration, des services à la personne auxquelles s'ajoutent celles des loyers, de l'entretien du logement et des assurances habitations qui expliquent ces augmentations. À l'inverse, les prix des services de santé sont en baisse de 0,4 %.

L'énergie toujours motrice de l'inflation

La hausse des prix de l'énergie est de 5,3 % soit trois fois moins qu'en 2011. Cette dernière explique 27 % de l'inflation alors qu'elle ne représente que 6,7 % des dépenses des ménages. En 2012, la baisse du prix du gaz se poursuit mais elle demeure insuffisante pour compenser la hausse des prix des carburants, combinée à l'augmentation des prix de l'électricité qui est de 2,8 %.

Les prix des produits manufacturés sont stables en 2012. Les prix de « l'habillement et chaussures » diminuent, de même que ceux des produits de santé. Ces baisses sont intégralement compensées par la hausse des prix des « autres produits manufacturés ».

Luciano VALONY

Définitions

L'indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation, il permet d'estimer la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages entre deux périodes. C'est une mesure synthétique de l'évolution des prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au Journal Officiel. La variation moyenne annuelle: variation entre la moyenne de l'année n et celle de l'année n-1. Elle diffère de l'évolution en glissement qui mesure l'évolution des prix entre le début et la fin de la période sans tenir compte des évolutions enregistrées durant l'année.



L'énergie, principal moteur de l'inflation Indice des prix à la consommation de Guyane

En indice base 100 en 1998

En indice et %

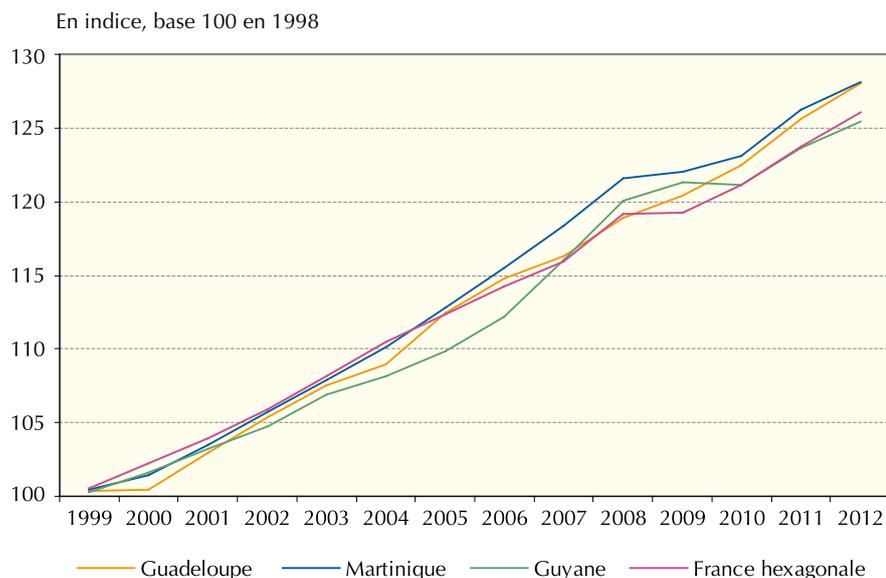
Regroupements	Pondérations 2012	Indices 2011 moyen	Indices 2012 moyen	Variation 2011/2012	Contributions à la hausse des prix en 2012
Alimentation	2 279	126,7	130,0	2,6	0,6
Produits Frais	370	139,0	142,3	2,4	0,1
Alimentation hors produits frais	1 909	124,2	127,4	2,6	0,5
Tabac	47	353,4	354,2	0,2	0,0
Produits manufacturés	2 605	95,0	95,0	0,0	0,0
Habillement et chaussures	691	71,5	70,1	-1,9	-0,1
Produits de santé	201	91,9	89,9	-2,2	0,0
Autres produits manufacturés	1 713	105,1	106,2	1,0	0,2
Énergie	667	153,8	161,9	5,3	0,4
Produits pétroliers	440	171,2	182,4	6,6	0,3
Services	4 402	130,7	132,2	1,2	0,5
Loyers et services rattachés (1)	1 773	134,2	135,7	1,1	0,2
Services de santé	167	133,5	133,1	-0,4	0,0
Transports et communications	952	111,0	111,0	0,0	0,0
Autres services (2)	1 510	131,3	134,3	2,2	0,3
Ensemble	10 000	123,6	125,4	1,5	1,5

(1) Les services rattachés représentent les produits et les services pour la réparation et l'entretien du logement, l'adduction d'eau, l'enlèvement des ordures et les services d'assainissement.

(2) Les autres services regroupent : les soins personnels, les effets personnels, la protection sociale, les assurances, les services financiers...

Source : Insee, indice des prix à la consommation

Ralentissement des prix en 2012 Évolution des prix entre 1999 et 2012 dans les DFA et en France métropolitaine



Source : Insee, indice des prix à la consommation



La défiscalisation dope la création d'entreprises en Guyane

En 2012, contrairement à la France métropolitaine, les créations d'entreprises sont en hausse en Guyane: 2 220 entreprises ont été créées, soit 15 % de plus qu'en 2011. Les demandes d'immatriculations hors auto-entrepreneurs progressent de 26 % alors que dans l'hexagone elles diminuent de 6 %. En Guyane, 45 % des créateurs sont des auto-entrepreneurs. Dans les activités de location et location bail, les entreprises ont été créées à des fins de défiscalisation. En 2012, leur nombre a été multiplié par dix. 97 % des entreprises ont démarré leur activité sans salarié.

Les sociétés par action simplifiée en plein essor

Avec 2 220 entreprises nouvelles en Guyane en 2012, le nombre total de créations d'entreprises dans les secteurs marchands non agricoles augmente de 15 %, par rapport à 2011. C'est la plus forte progression constatée sur le territoire français, alors que dans la quasi-totalité des régions, le nombre de nouvelles entreprises évolue peu: entre + 2,5 % et + 3,5 %. En Guyane, cette forte hausse s'explique surtout par un accroissement des créations de sociétés par action simplifiée (SAS). Les règles de fonctionnements de la SAS sont beaucoup moins contraignantes que celles de la société anonyme (SA). Comme les autres entreprises, elles peuvent bénéficier de réduction d'impôts dans le cadre de la loi « Girardin Société ». Au nombre de 435, les SAS sont trois fois plus nombreuses qu'en 2011.

Au total, les créations hors auto-entreprises augmentent de 26 %, alors qu'en France métropolitaine elles diminuent de 6 %. En 2012, 63 % des créations sont des entrepreneurs individuels. Parmi ces entreprises, 595 sont des artisans et représentent 43 % des entreprises individuelles.

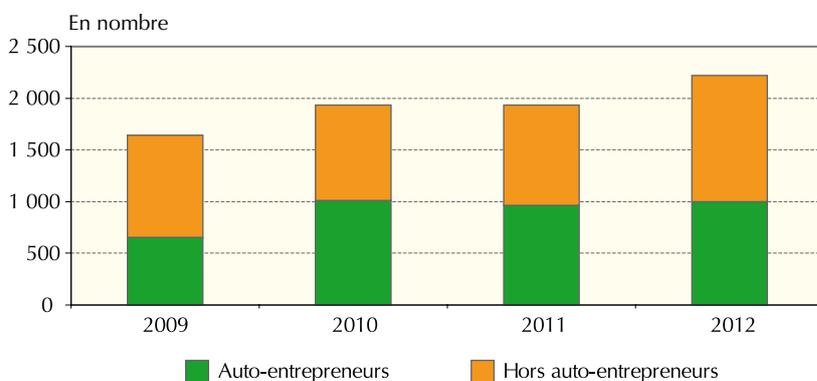
Après une légère diminution en 2011 (+ 5 %), les auto-entreprises progressent de 4 % et retrouvent leur niveau de 2010, soit 1 000 entreprises. Elles représentent, 45 % des nouvelles entreprises guyanaises, contre 56 % en France métropolitaine.

Léger recul des créations d'entreprises dans le commerce

C'est dans le secteur des activités de services administratifs et de soutien que le nombre de créations augmente le plus rapidement. Elles sont 2,5 fois plus nombreuses qu'en 2011. Cette forte hausse concerne principalement les créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs, en particulier les SAS pour les activités de location et de location-bail. Dans ce secteur, les entreprises ont été essentiellement créées à des fins de défiscalisation par des sociétés d'investissement dans le cadre de la loi de programmation pour l'outre-mer. Le champ d'application concerne un vaste éventail de biens corporels tels que les automobiles, les ordinateurs, les biens de consommation et les machines et le matériel d'usage industriel. En 2012, en Guyane, 96 % des sociétés de ce secteur sont des SAS.

La création d'entreprises progresse

Évolution des créations d'entreprises en Guyane en 2012

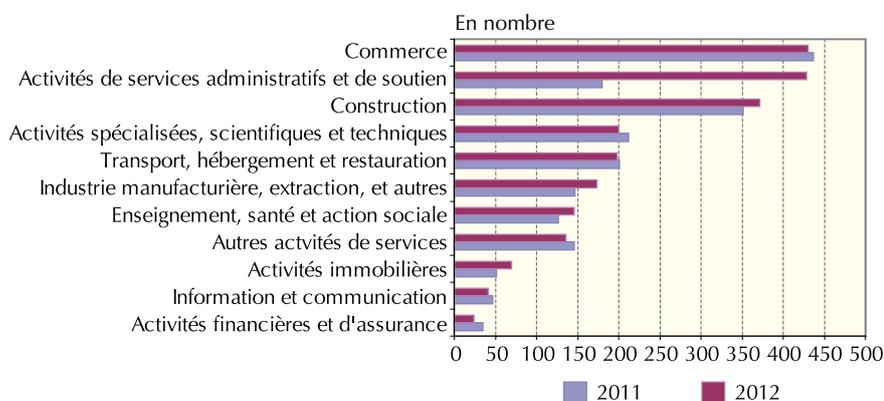


Champ: ensemble des activités marchandes non agricoles
Source: Insee, REE (Répertoire des entreprises et des établissements)



Forte hausse des créations d'entreprises dans les activités de services administratifs et de soutien

Principaux secteurs de créations d'entreprise en Guyane



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, REE (Répertoire des entreprises et des établissements)

Définition

Auto-entrepreneur : Le régime de l'«auto-entrepreneur» s'applique depuis le 1er janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Champ

Dans l'industrie, les entreprises sans salarié relevant du secteur de la production d'électricité ont été exclues du champ car elles n'ont pas d'activité industrielle. La création de ces entreprises répond à une logique de commercialisation de la production électrique générée par des installations photovoltaïques.

La loi Girardin Société : La loi Girardin Société permet de déduire du résultat de sa société l'intégralité de son investissement immobilier dans les DOM-TOM exclusivement. La loi Girardin IS concerne toutes les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés, sans limite sur la taille ou le montant du résultat net avant impôt.

En 2012, les secteurs du commerce et des activités de services administratifs et de soutien aux entreprises sont les deux premiers gisements de créations d'entreprises. Avec respectivement 430 et 428 créations, ils représentent chacun 19 % du renouvellement des entreprises guyanaises. Alors que dans le commerce, 58 % de ces nouvelles unités sont sous le régime de l'auto-entrepreneur, elles ne sont que 18 % dans les activités de services administratifs et de soutien aux entreprises.

Dans les secteurs de l'enseignement et des arts et des spectacles et autres activités récréatives, les créateurs continuent de privilégier le statut d'auto-entrepreneur (respectivement 88 % et 77 % des créations dans ces secteurs).

La quasi-totalité des créations n'ont pas de salarié

La majorité des entreprises créées (97 %) sont des unités sans salarié. Elles ne génèrent qu'un seul emploi, celui de l'entrepreneur. Parmi les créations sans salarié, les entreprises hors auto-entrepreneurs sont

majoritaires avec 53 %. En 2012, les 73 entreprises créées avec salariés emploient en moyenne 3,7 salariés. Le commerce rassemble 34 % des 277 nouveaux emplois salariés. Douze entreprises de dix salariés et plus ont été créées, contre quinze l'année passée.

Un créateur sur quatre a moins de 30 ans

En 2012, 23 % des créateurs sont âgés de moins de 30 ans. Proportionnellement, ils sont plus nombreux dans le commerce (27 %) et la construction (16 %). Dans chacun de ces secteurs, ils représentent respectivement, 20 % et 13 % des créateurs du secteur.

58 % des créateurs sont des hommes. Dans le secteur de la construction, les disparités selon le sexe sont les plus marquées : 18 % des créateurs exerce une activité dans la construction, contre à peine 1 % des créatrices. Le commerce regroupe 15 % des créateurs et 19 % des créatrices.

Philippe MOUTY



Les autorisations de construire repartent à la hausse

En 2012, le nombre de logements autorisés en Guyane s'élève à 2 670, en hausse par rapport à 2011, mais à un niveau inférieur à celui de 2010. La part des logements sociaux se redresse et atteint 30 % contre seulement 11 % en 2011. Comme les années précédentes, on constate un déséquilibre géographique : l'Île-de-Cayenne concentre plus des trois quarts des autorisations de logements.

Le nombre de logements autorisés atteint 2 670 unités en 2012. Les autorisations augmentent de 28 % par rapport à 2011 (2 090 logements autorisés) mais restent 22 % moins élevés qu'en 2010 (3 420). L'année 2010 est une année exceptionnelle avec de nombreux programmes de logements sociaux et de logements en défiscalisation. Entre 2001 et 2005, la moyenne du nombre de logements autorisés ne dépassait pas les 1 500.

En 2012, seulement 760 logements individuels sont autorisés, un peu plus qu'en 2011 (550) mais nettement moins qu'en 2010 (1 370). Pour rappel, entre 2001 et 2005, une moyenne de 800 logements individuels ont été autorisés.

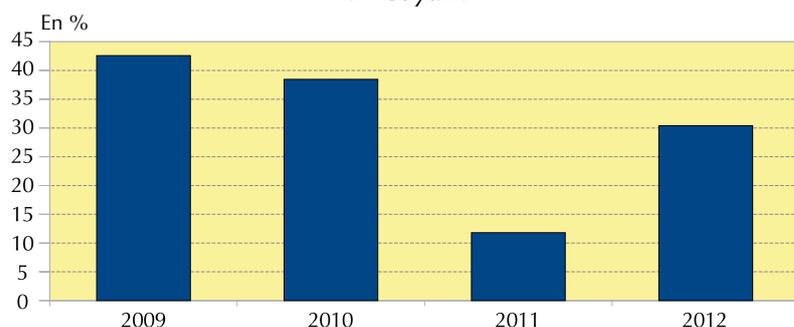
Pour les logements collectifs, le nombre d'autorisations en 2012 revient presque à son niveau de 2010 avec 1 910 logements, contre 1 550 en 2011. Au début des années 2000, seuls 630 logements collectifs étaient en moyenne autorisés chaque année.

La part des logements sociaux se redresse

En 2012, la part des logements sociaux autorisés repart à la hausse à 30,4 %. En 2011, cette part est fortement en retrait (11,8 %) par rapport à 2009 (42,6 %) et 2010 (38,5 %). Les années 2009 et 2010 sont exceptionnelles avec le lancement d'importantes opérations de logements sociaux, notamment à Macouria. Or, la construction de logements sociaux nécessite de gros aménagements urbains préparatoires. Elle a de ce fait un caractère cyclique. Ainsi, 2011 est surtout une année de mise en chantier de logements sociaux avec assez peu de logements sociaux autorisés. À l'inverse, 2012 est une année de reprise avec de nouveaux programmes et 810 logements autorisés. Depuis 2009, les 3 200 logements sociaux autorisés sont le fruit d'une politique volontariste de l'État avec d'importants financements pour le logement social avec la mise en place de la ligne budgétaire unique et l'aménagement préparatoire avec le front d'aménagement foncier urbain.

En 2012, la part des logements sociaux dans les autorisations de logements remonte

Part des logements sociaux et nombre de logements autorisés en Guyane



Source: SITADEL

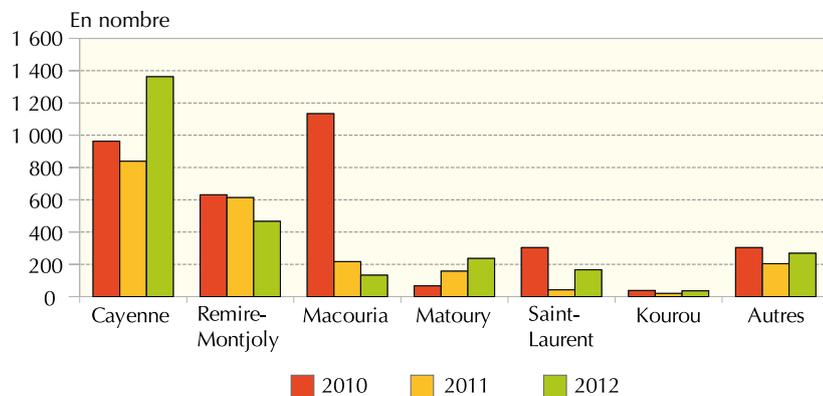
Les autorisations de logements se concentrent de plus en plus autour de Cayenne

En 2012, la localisation des autorisations de logements par bassin d'habitat fait apparaître une très forte concentration dans l'Île-de-



Les communes de l'Île-de-Cayenne et Macouria concentrent les autorisations de logements

Autorisations de logements selon la Commune en Guyane



Source: SITADEL

Cayenne et à Macouria qui regroupent 82 % des autorisations. Depuis 2010, l'écart de ces communes avec le reste de la région est très important puisqu'elles pèsent chaque année au moins 80 % des autorisations de la région.

Ainsi, en-dehors de ces quatre communes, les autorisations de logements dans le reste de la Guyane semble en-deçà des besoins. Après une année 2009 où 253 logements sont autorisés, la production décline à Kourou avec respectivement 94 logements entre 2010 et 2012. De même, si des programmes totalisant 156 logements sociaux tirent les autorisations de logements en 2012 à Saint-Laurent-du-Maroni, le niveau des autorisations, notamment dans le privé, est très faible pour une commune de plus de 30 000 habitants.

Depuis 2010, 370 logements sont autorisés dans les communes du Maroni en amont de Saint-Laurent. Ce sont pour la plupart des logements sociaux.

Ce déséquilibre s'explique par le dynamisme de la construction privée de logements collectifs, il s'agit essentiellement de T2 ou de T3, ou de logements individuels en lotissement situés principalement à Cayenne, Remire-Montjoly

et, dans une moindre mesure, Macouria. Ces investissements sont souvent liés à la défiscalisation.

La reprise des autorisations de logements sociaux concerne Cayenne et Remire-Montjoly avec environ 250 logements sociaux autorisés chacune. En revanche Macouria qui concentre 870 logements sociaux autorisés en 2010 (51 % du total régional de l'année) rentre dans le rang avec seulement 42 logements sociaux autorisés en 2011 et 2012. Plus que la mise en place de nouveaux programmes, la commune est actuellement le théâtre d'importants chantiers à Soula et Sainte Agathe.

Les autorisations de locaux sont en baisse

En 2012, la surface autorisée de locaux atteint 64 030 m² contre 71 770 m² en 2011 et 76 940 en 2010. Entre 2001 et 2005, la moyenne des surfaces de locaux autorisés était de 85 800 m².

En 2012, les autorisations de locaux sont surtout le fait du secteur privé: 66 %. C'est moins qu'en 2011 (74 %) mais plus qu'entre 2001 et 2005 où le secteur privé n'assurait que 60 % des autorisations de locaux.

La baisse du secteur privé dans les autorisations de locaux est surtout le fait des bureaux dont les surfaces autorisées sont divisées par trois passant 19 280 m² en 2011 à 6 610 m² en 2012. Les bureaux ont été le principal moteur de la construction de locaux entre 2008 et 2011 avec près de 70 000 m² autorisés en cinq ans. Les surfaces de commerces sont elles divisées par deux entre 2011 et 2012.

A l'inverse, les surfaces d'entrepôts autorisées augmentent entre 2011 et 2012 pour atteindre 16 480 m² et devenir le principal type de locaux autorisés en 2012.

En ce qui concerne les services publics, les autorisations de locaux reprennent en 2012 essentiellement grâce aux locaux d'enseignement. Avec 11 840 m² autorisés, ce secteur retrouve un niveau plus conforme aux besoins de la région après une année 2011 particulièrement en retrait avec seulement 2 900 m².

Rémy CHARRIER
Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Guyane

Le système SITADEL de suivi de la construction neuve permet de connaître les autorisations de construire des logements et des bâtiments non résidentiels. Il est géré par le MEDDE et alimenté par les DEAL, qui collectent les données issues de tous les services instructeurs de permis de construire (communes, DEAL, DDT). Bien entendu, ne sont pas comptabilisées les constructions illicites dépourvues d'autorisations.



2012 : une base spatiale à plein régime

Le Centre Spatial Guyanais (CSG) a joué pleinement son rôle en 2012 en garantissant l'accès à l'espace de l'Europe et un niveau de performance maîtrisée : succès d'Ariane 5 et Soyouz, vol inaugural du lanceur Vega, lancement d'ATV-3, poursuite de la préparation d'ATV-4.

Les réussites opérationnelles

Dix lancements ont été réussis en 2012 (sept en 2011 et six en 2010) pour 18 satellites, illustrant à la fois la performance du lanceur Ariane 5 avec 51 succès consécutifs depuis 2003, la fiabilité du lanceur russe Soyouz avec deux succès supplémentaires depuis la Guyane et le premier vol du lanceur italien

Vega. L'Europe spatiale dispose désormais de trois systèmes de lancement opérationnels.

Ces lancements ont permis la mise sur orbite de 18 charges utiles dont l'ATV-3 « Edoardo Amaldi »¹.

Les évolutions de la base

Le Centre National d'Études Spatiales (CNES) réaffirme ses ambitions en 2012 pour la Base spatiale : disponibilité, cadence soutenue, recherche permanente d'optimisation accompagnée d'une modernisation des équipements, d'une maîtrise des coûts de fonctionnement et d'une garantie de sécurité élevée vis-à-vis des biens et des personnes (formation régulière des équipes, plan de maintenance, mesures de l'impact de l'activité spatiale sur l'environnement : surveillance de la faune et de la flore, de l'évolution du littoral du CSG, suivi de la qualité des eaux des rivières, etc). L'objectif du CNES est de garantir au sein de la base un haut niveau de performance, un retour industriel

géographique aux États membres de l'ESA qui financent les deux tiers des coûts fixes du « Maintien en Conditions Opérationnelles » du CSG, et également de veiller à la cohésion sociale nécessaire à la pérennité des emplois et compétences.

Après un changement de Directeur en juillet 2012 et le renouvellement de son équipe managériale, le CNES poursuit sa mission en se préparant à répondre aux défis de l'Europe notamment les premières réflexions pour accueillir le futur lanceur Ariane 6.

2012 : de l'Espace pour la Guyane

La filière spatiale continue à exercer un rôle moteur sur l'ensemble de l'économie guyanaise³, en étant à la fois un acteur de l'innovation technologique, de la politique industrielle et du développement économique et social.

Le véhicule cargo européen

Automated Transfer Vehicle, c'est le véhicule cargo européen destiné à approvisionner la station spatiale internationale en eau, équipements divers et carburant. Le 3^e cargo européen de ravitaillement de l'ISS a terminé sa mission après 6 mois passés dans l'espace et une rentrée contrôlée dans l'atmosphère grâce aux moyens du centre de contrôle du CNES à Toulouse. Depuis septembre 2011, la campagne ATV-4 Albert Einstein², a officiellement démarré à Kourou : 40 conteneurs, 340 tonnes de fret, huit mois de campagne. Avec ses 20 tonnes au décollage, l'ATV est la plus grosse charge utile lancée par Ariane 5.

Réussites opérationnelles 2012

VV 01	13 février	Lares, Almasat-1 et Cubesat (x7)
VA 205	23 mars	ATV Edoardo Amaldi
VA 206	15 mai	JCsat 13 et Vinasat 2
VA 207	5 juillet	EchoStar XVII et MSG 3
VA 208	2 août	In telsat 20 et Hylas 2
VA 209	28 septembre	Astra 2F et Gsat 10
VS 03	12 octobre	Galiléo IOV-M2 (FM3 et FM4)
VA 210	10 novembre	Eutelsat 21B et Star One C3
VS 04	2 décembre	Pléiades 1B
VA 211	19 décembre	SkyNet 5D et Mexsat Bicentenario

Nota : VA : Vol Ariane ; VS : Vol Soyouz ; VV : Vol Vega

(1) Lancement réalisé le 23 mars 2012 avec un arrimage à l'ISS, une dizaine de jours plus tard.

(2) Lancement prévu en juin 2013.

(3) L'activité du CSG contribue à la richesse régionale avec 15 à 20 % du PIB, à l'emploi avec 1 659 emplois, soit autant qu'en 2000, directs et permanents, qualifiés (30 % d'ingénieurs et cadres) et locaux (74 %), à la fiscalité au bénéfice des collectivités locales avec 15 % de la taxe professionnelle et 35 à 40% de l'octroi de mer.



En effet, au-delà de son activité génératrice d'emplois et de performance technique, le CNES est fortement engagé aux côtés de l'Etat, de la Région et des collectivités locales avec une enveloppe financière de 39,5 M€ sur la période 2007-2013.

Le CNES a ainsi contribué, à travers les Programmes Opérationnels (PO) européens, à la création ou au maintien de plus de 2000 emplois pérennes cumulés sur 2007-2012⁴, et de financer des projets divers répartis sur l'ensemble du territoire comme la construction d'un complexe hôtelier de 134 chambres (Cayenne), la construction d'une base nautique et de loisirs (Kourou), l'aménagement de berges et la construction d'un appontement sur pieux (Montsinéry), la construction d'un hébergement touristique éco-lodge (Sinnamary), la modernisation d'équipements pour la fabrication et le conditionnement de produits de consommation locaux (Macouria), la réfection de pistes forestières sur le massif de Paul Iznard (Saint-Laurent du Maroni).

Le partenariat entre le CNES et les collectivités territoriales a permis de subventionner plus de 100 opérations à vocation économique, sociale, culturelle ou sportive comme la construction d'un plateau sportif à Iracoubo, la réalisation de travaux de voiries et d'aménagements de la ville de Kourou, les manifestations culturelles ou sportives dans la plupart des communes... ou encore l'aménagement de la zone Colleryest, la manifestation «Dégra Lanwit»... en collaboration avec la Région Guyane.

Enfin, le CNES intervient dans la formation et l'éducation notamment au travers de la convention CNES/ Rectorat et dans la santé au travers d'une convention avec la Croix Rouge pour contribuer aux équipements du Centre Médico-Chirurgical de Kourou

Le projet « Guyane Base Avancée »

Le CNES, membre du Groupement d'Intérêt Public (GIP) du projet GBA, poursuit son engagement auprès des différents partenaires institutionnels pour la construction ou la réhabilitation d'installations sportives de proximité en prévision de la Coupe du monde de football 2014 et des Jeux Olympiques 2016 organisés au Brésil.

Au total, ce sont 3,6 M€ qui sont consacrés à ce projet, dans le cadre des opérations éligibles au titre des PO et via la convention CNES/Région Guyane. Après la contribution en 2011 pour la réalisation du complexe sportif E. Lama à Rémire-Montjoly, du stade de football Bois Chaudat à Kourou et de la salle des Arts Martiaux à Matoury, le CNES a assuré en 2012 les financements de la piscine de Mana, des équipements sportifs de Saint-Laurent du Maroni et d'un terrain de football à Apatou.

Des applications spatiales et une expertise technique au service de la Guyane

Au-delà de sa mission en tant qu'entreprise citoyenne et de son engagement auprès de ses partenaires, le CNES continue à mettre son savoir-faire, son expertise et sa technologie au service de la population guyanaise et de son territoire :

- **la télésanté**, après une décennie opérationnelle en Guyane, le CNES peut faire valoir en partenariat avec le CHAR de Cayenne, l'amélioration des conditions d'accès aux soins à tous compte tenu de l'étendue du territoire et de l'isolement de certaines populations: plus de 20 centres de santé équipés de station de télé-médecine et 8 pathologies couvertes, lancement de la

télé-épidémiologie avec l'Institut Pasteur, expérimentation en cours de la télé-échographie avec le centre de Maripasoula et télé-dialyse avec l'hôpital de Saint-Laurent du Maroni. L'avenir est à l'élargissement de ces nouvelles applications, la Guyane étant devenue une vitrine nationale dans le domaine de la médecine à distance;

- **la télédétection**, qui va bénéficier de la réception des satellites Pléiades (optique haute résolution) et COSMO-SkyMed (radar) qui fourniront des images de la Guyane et de l'Amérique du sud en temps réel;

- **les TIC** (Technologies de l'Information et de la Communication) avec une participation à l'élaboration de la Stratégie de Cohérence Régionale pour l'Aménagement Numérique de la Guyane (SCoRAN) et l'Instance de Concertation d'Aménagement Numérique du Territoire (ICANT) dans la perspective de désenclavement des communes de l'intérieur et de développement durable.

- etc.

Le CSG, le Musée de l'Espace et les Iles du Salut : sites touristiques attractifs

En 2012, le CSG a accueilli 39 000 personnes, dont 15 600 pour visiter les installations, 5 300 scolaires et 17 100 invités aux lancements. Par ailleurs, 18 000 visiteurs ont découvert le Musée de l'Espace, dont environ 7 000 scolaires.

Parmi les sites les plus visités de Guyane, les Iles du Salut attirent chaque année plus de 50 000 visiteurs.

Bertrand PANHUY
Jean-Philippe ZEBUS
CNES - Centre Spatial Guyanais

⁽⁴⁾ et plus de 3 500 emplois depuis 2000 grâce au soutien de la Mission Guyane du CNES.

⁽⁵⁾ essentiellement pour le projet de Surveillance de l'Environnement Amazonien par Satellite (SEAS).



Baisse du trafic aéroportuaire en 2012

En 2012, le trafic passagers en Guyane diminué de 1,5 % et les vols commerciaux de 10 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse de l'activité aéroportuaire est principalement due à l'arrêt de la desserte Antilles-Guyane par la compagnie aérienne Air Caraïbes. L'année a par ailleurs été marquée par la reprise de la desserte Paramaribo- Cayenne-Belém par la Suriname Airways.

Le trafic passagers diminue

Avec un total de 428 865 passagers, le trafic de l'aéroport Cayenne-Félix Eboué diminue de 1,5 % en 2012. Le nombre de passagers au départ observe un recul annuel de 2,5 % et celui à l'arrivée de 1,7 %. Le trafic passagers diminue pour la première fois depuis 2008.

Ce fléchissement de l'activité est dû à l'arrêt en septembre 2012, par la compagnie Air Caraïbes, de la desserte entre les Antilles et la Guyane assurée par l'opérateur aérien depuis février 2004. Les raisons évoquées ont été essentiellement un taux de remplissage des avions et un nombre d'heures de vols insuffisants et commercialement coûteux.

Sur la ligne transatlantique Cayenne-Paris, le trafic passagers progresse toutefois de 4,1 % pour la compagnie Air Caraïbes, mais enregistre un recul 3,9 % pour la compagnie Air France.

Le trafic intérieur réalisé par Air Guyane est en hausse globale de 9,1 % sur l'année avec une forte progression du trafic Cayenne-Grand Santi dont la ligne est opérationnelle depuis 2011. Le trafic passagers entre Cayenne et Saint-Laurent du Maroni est également en hausse de 5,0 % malgré un arrêt momentané de la desserte au 3ème trimestre 2012 en raison de travaux de revêtement de la piste de l'aérodrome.

La desserte Paramaribo-Cayenne-Belém a repris au mois d'octobre 2012 avec la compagnie Suriname Airways pour atteindre un trafic de 1 729 passagers fin 2012. Le trafic de la compagnie Air Caraïbes sur la liaison Cayenne-Belém a généré 6 249 passagers entre janvier et septembre 2012.

Le trafic national dans son ensemble (trafic intérieur, à destination des Antilles et de la métropole) continue de représenter l'essentiel du trafic passagers, soit 95,8 %; le trafic international se situant à 4,2 %.

Les vols commerciaux reculent mais le fret progresse

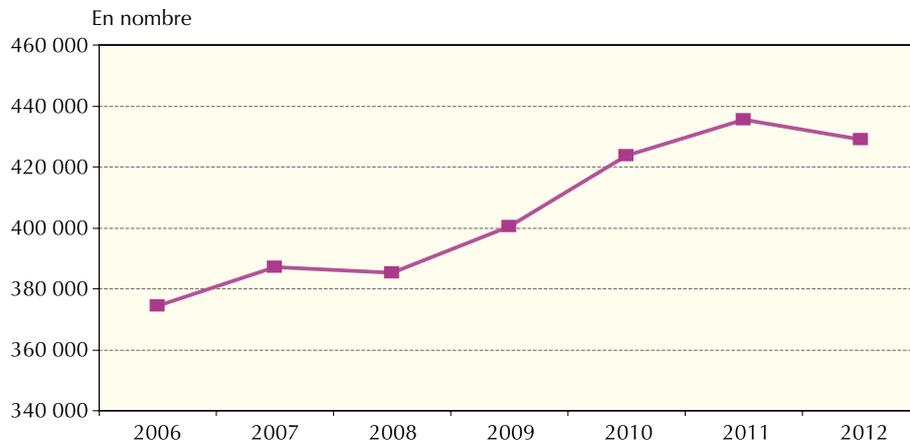
Après une évolution positive du nombre de vols commerciaux entre 2009 et 2011, les mouvements d'avions diminuent de 9,8 % en 2012. Ce recul est essentiellement dû au retrait de la compagnie Air Caraïbes et à l'annulation de vols commerciaux par la compagnie Air France en raison de faibles taux de remplissage. Enfin, le fret avionné de 4 790 tonnes est en hausse légère de 1,1 %, et le fret postal, avec 1 273 tonnes, progresse de 8,8 % en 2012.

Rémy Louis BUDOC
Léna BERTON.

Chambre de Commerce et
d'Industrie de Région Guyane.

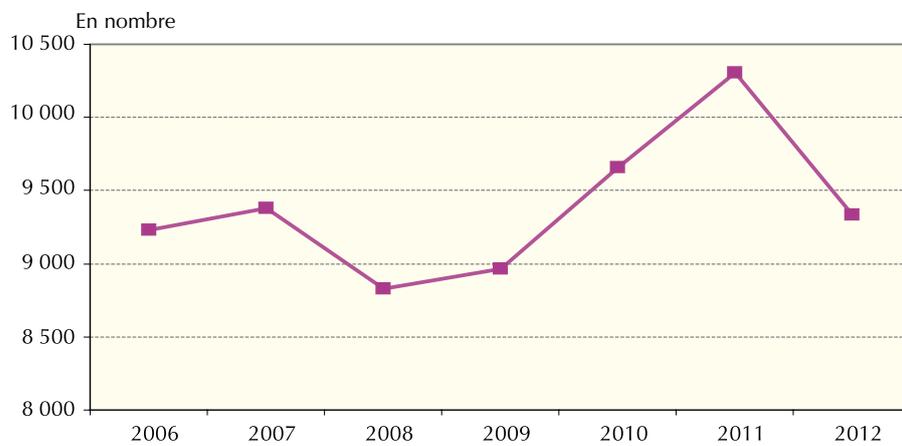


Évolution du nombre de passagers (départs / arrivées)



source: CCIRG 2012

Évolution du nombre de vols commerciaux



source: CCIRG 2012



Recul du marché de l'automobile

En 2012, les ventes de véhicules neufs ont chuté de plus de 8 % en Guyane. C'est le plus faible volume de transactions enregistrées depuis 2005. Cette baisse témoigne de la crise du secteur de l'automobile. Toutes les catégories de véhicules sont concernées par la baisse, en particulier les moyennes cylindrées qui chutent de 28 %.

En 2012, les immatriculations de véhicules neufs baissent de 8,4 % par rapport à 2011. Avec 5 485 immatriculations en 2012, les ventes de véhicules neufs atteignent leur plus bas niveau depuis ces cinq dernières années. Ce recul concerne essentiellement les voitures particulières et commerciales (8 % de moins qu'en 2011) alors qu'elles représentent 85 % du marché.

Les moyennes cylindrées (7 et 8 CV) et les fortes cylindrées (12 CV et plus) sont les touchées par cette baisse. Dans la catégorie des moins de 7 CV, la baisse est plus contenue (-5 %) mais reste significative. Il s'agit, en effet, du plus gros volume d'échange : 3 490 véhicules en 2012, soit 80 % des immatriculations de véhicules neufs. Seule la catégorie des 9 à moins de 12 CV, reste relativement stable (-1,5 %), secteur où se concentre la majorité des gros SUV¹.

¹Sport Utility Vehicle

Alors qu'en 2011, les ventes de camionnettes et camions contribuaient à la stabilité du marché de l'automobile, en 2012, elles sont en nette régression (-10 %). Ce type de véhicule représente 21 % du marché.

Contrairement aux Antilles françaises, les marques françaises maintiennent leur part de marché; elles représentent la moitié du marché guyanais. La lente désaffection

pour le gazole se confirme cette année encore. En effet, la réduction de l'écart des prix à la pompe entre le diesel et le supercarburant diminue l'attrait pour les véhicules diesels. En 2012, les véhicules diesels représentent 58 % du marché de l'automobile, soit six points de moins qu'en 2010.

Nicolas SILVESTRE

Les voitures diesels perdent des parts de marché Immatriculations des véhicules neufs en Guyane

	En nombre et %		
	2010	2011	2012
Voitures particulières et commerciales	4 382	4 698	4 334
dont marques étrangères (%)	50	48	49
dont diesel (%)	64	59	58
Motocycles, Tricycles, quadricycles à moteur	317	432	368
dont marques étrangères (%)	96	94	98
Motocycles, Cyclomoteurs, Tricycles, Quadricycles à moteur		2 208	2 283
Voiturettes	18	21	12
Camionnettes, camions, véhicules spéciaux	1 275	1 260	1 134
dont marques étrangères (%)	45	52	46
Tracteurs routiers	10	12	10
Tracteurs agricoles	23	17	33
Cars et autobus	21	27	16
Remorques et semi-remorques	125	86	102
dont PTAC >= 6000 tonnes	21	22	21
Total*	5 678	5 985	5 484

*Hors motocycles, tracteurs, remorques lourdes et semi-remorques

Source : Fichier Central des Automobiles

Plus forte baisse pour les cylindrées de 7 et 8 CV

Les voitures neuves en Guyane selon la cylindrée et le type de carburant

	En nombre et %			Évolution 2012/2011
	Essence	Gazole	Total	
Moins de 7 CV	1 560	1 931	3 491	-4,7
7 à moins 9 CV	194	238	432	-28,1
9 à moins 12 CV	42	286	328	-1,5
12 CV et plus	26	57	83	-18,6
Total	1 822	2 512	4 334	-7,7

Source : Fichier Central des Automobiles



L'hôtellerie homologuée guyanaise accueille plus de visiteurs

Malgré une baisse du trafic aéroportuaire de passagers et une conjoncture peu favorable, les établissements guyanais bénéficient en 2012 d'un regain de fréquentation de la clientèle française. Près de 10 000 visiteurs supplémentaires ont été accueillis.

Dans la tendance des années précédentes, l'hôtellerie homologuée de Guyane confirme en 2012 une bonne activité. Après un léger recul en 2011, la clientèle a augmenté de 9,8 % et les nuitées sont en progression de 2,6 %. Les activités de la filière spatiale et les chantiers en cours ont sans doute contribué à alimenter l'activité hôtelière, habituellement caractérisée par une forte part de clientèle professionnelle. Avec plus d'offres et plus de clients, le secteur affiche de meilleurs résultats.

En 2012, 61 % des chambres ont été occupées (62 % en 2011), cette baisse d'un point résulte essentiellement d'un élargissement du parc hôtelier. Traduisant une

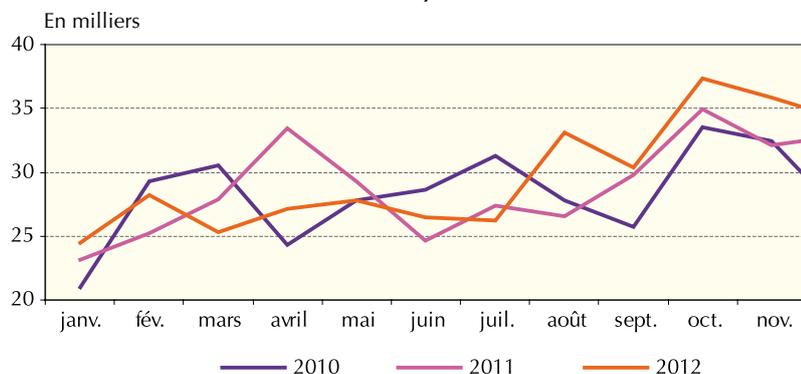
certaine confiance des professionnels, le cumul de chambres offertes augmente ainsi de 4,4 %.

Au premier semestre, la fréquentation reste inférieure à celles des années précédentes puis l'activité progresse nettement à partir du mois d'août : les clients sont plus nombreux, les nuitées mensuelles dépassent 30 000 et le taux d'occupation sur la période s'élève à 67 %, la part de la clientèle professionnelle varie de 80 % à 84 %.

Portée principalement par la progression de la clientèle française, la fréquentation s'améliore. Avec 89 % de la clientèle totale, les arrivées françaises sont en hausse de 11 % (-1,4 % en 2011).

Le nombre de nuitées progresse

Évolution des nuitées hôtelières dans l'hôtellerie homologuée de Guyane



Source : Insee, enquête fréquentation hôtelière

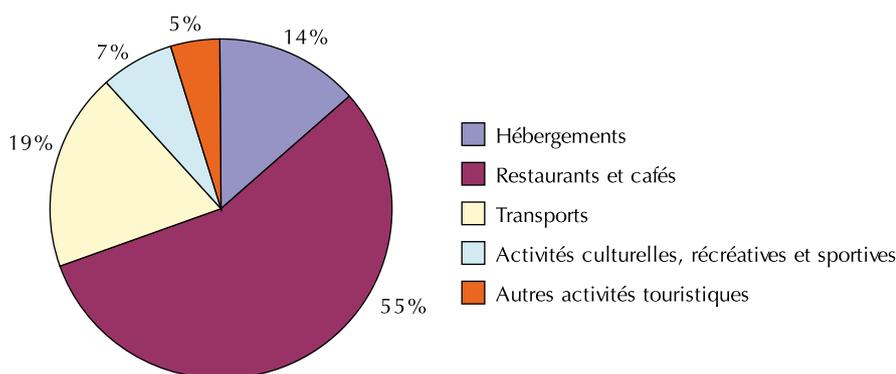


Répartition des entreprises créées dans le tourisme entre 2010 et 2012

En nombre	2010	2011	2012
Hébergements	21	25	11
Restaurants et cafés	117	110	113
Transports	18	23	29
Activités culturelles, récréatives et sportives	13	24	15
Autres activités touristiques	13	0	8
Total	182	182	176

Source : Insee, enquête fréquentation hôtelière

Répartition du stock d'entreprises du tourisme par secteur au 1er janvier 2012



Source : Insee, enquête fréquentation hôtelière

Malgré un tassement de la durée moyenne de séjour (-0,1 jour) ces visiteurs génèrent 6,3 % de nuitées supplémentaires.

Les arrivées de clients étrangers progressent peu (1,9 %). En moyenne leurs séjours sont plus courts qu'en 2011 (-0,7 jour) et corroborent la baisse du nombre de nuitées (-11 %). Kourou et Cayenne concentrent 70 % de la clientèle étrangère.

Comparées à 2011, les créations d'entreprises dans les sec-

teurs d'activité liés au tourisme reculent de 3 %. Ainsi en 2012, 176 entreprises ont été créées en Guyane et plus de la moitié des chefs d'entreprise ont opté pour le régime de l'auto-entrepreneur. La restauration rassemble deux tiers des créations et les trois quarts des auto-entrepreneurs.

En Guyane, le secteur touristique est très dynamique.

Depuis 2008, le nombre d'entreprises de ce secteur progresse de 11 % par an, il rassemble un peu

plus de 1 000 entreprises au 1er janvier 2012.

La restauration et l'hébergement représentent la majorité des entreprises des activités touristiques (70 %)

Martine CAMUS



Le chômage en progression malgré la légère hausse de l'emploi salarié

Tirée par la fonction publique et l'industrie, l'emploi salarié guyanais continue de progresser en 2012 mais à un rythme moins soutenu que les années précédentes.

En écho à ce ralentissement, le chômage gagne un point de plus et s'établit de 22,3 %. Les jeunes sont les premiers touchés par cette progression du chômage. Un jeune actif sur deux est au chômage. Les femmes peu diplômées sont contraintes de choisir le temps partiel.

Emploi salarié en légère hausse : l'exception parmi les départements français d'Amérique

L'emploi salarié guyanais affiche une légère hausse en 2012 (+ 1,3 %), demeurant ainsi l'exception parmi les départements français d'Amérique. Le principal moteur de cet accroissement est la hausse des

emplois dans la fonction publique avec une contribution à la croissance de l'emploi salarié de + 1,2 %. L'industrie, puis le commerce et enfin la construction ont également soutenu l'emploi (respectivement des contributions à cette hausse de + 0,4 %, + 0,3 % et + 0,2 %).

Le secteur des activités professionnelles spécialisées, scientifiques et techniques est le plus touché par la dégradation de la conjoncture. L'emploi y recule de 4 % en une année, pesant ainsi de - 0,4 point sur l'emploi salarié. Dans une moindre mesure, en lien avec son poids dans l'économie, l'agriculture qui enregistre un important fléchissement ne pèse sur la croissance de l'emploi que de - 0,2 %.

L'augmentation de l'emploi guyanais se répercute à des niveaux différenciés sur les non salariés (+ 480) et sur les salariés (+ 1 699). Celle-ci concerne davantage les emplois temporaires (+ 1 194) et dans une moindre mesure les emplois stables : 350 emplois.

L'emploi ne profite pas aux jeunes

Deux personnes sur cinq en âge de travailler occupe un emploi

(42 %). C'est l'un des plus faibles taux d'emploi de France, avec un écart de 20 points de la moyenne nationale. Ce taux d'emploi progresse bien moins vite que le nombre d'entrants sur le marché du travail (+ 4 % par an). Il ne permet pas de réduire durablement le chômage.

Paradoxalement, la progression de l'emploi profite peu aux jeunes. L'insertion sur le marché du travail des jeunes (15-24 ans) reste difficile. Pour près de 1 000 jeunes entrant sur le marché du travail, seuls une centaine trouvent un emploi.

Légère progression du chômage

En 2012, le chômage ne connaît pas d'embellie et augmente de 1,3 point sur un an, atteignant 22,3 %. On dénombre 16 756 chômeurs, soit près de 1 800 personnes de plus qu'en 2011 à être sans emploi, à être disponible dans les 15 jours et à avoir fait des recherches effectives d'emploi dans le mois précédent.

Le marché du travail est particulièrement défavorable aux moins de 25 ans. Un jeune actif sur deux est au chômage (51,5 %). Les jeunes hommes continuent de subir l'envolée du chômage (+ 8,0 points),

Évolution des effectifs et de la masse salariale par secteur en Guyane

En %	Evolution effectif moyen 2011/2012	Contribution à la croissance des effectifs	Evolution masse salariale 2011/2012	Contribution à la croissance de la masse salariale
Agriculture, sylviculture et pêche	-27,6	-0,2	-32,1	-0,2
Industries	5,2	0,4	13,2	1,1
Construction	2,6	0,2	9,6	0,6
Commerce	3,5	0,3	4,7	0,4
Transport	-0,5	0,0	3,4	0,2
Hébergement et restauration	0,8	0,0	4,7	0,1
Information et communication	-7,4	-0,1	-0,7	0,0
Activités financières et assurance	1,0	0,0	0,8	0,0
Activités immobilières	-2,2	0,0	3,0	0,0
Activités spécialisées et activités de services	-4,4	-0,4	0,7	0,1
Administration publique, santé humaine et action sociale	2,3	1,2	8,1	4,3
Autres activités de services	1,0	0,0	17,5	0,5
Total	1,3	1,3	7,1	7,1

Source : Insee, base Epure



Emploi-Chômage

tandis que le taux de chômage chez les jeunes femmes recule légèrement (- 0,9 point). Les Guyanaises sont plus souvent au chômage que les hommes, respectivement 26,1 % et 18,7 %. Seul les actifs de la tranche d'âge des 50-64 ans sont épargnés par cette hausse du chômage, où il est en baisse principalement chez les 55-64 ans, (recul de 2 points).

La majorité des chômeurs guyanais sont peu diplômés (34,4 %). Les diplômés de l'enseignement supérieur ne représentent que 3,4 % des chômeurs. Parmi les jeunes de moins de 30 ans au chômage, 57,2 % sont peu diplômés et 8,7 % sont détenteurs d'un diplôme du supérieur. Les personnes au chômage depuis plus d'un an représen-

tent 17,6 % de la population active. Les personnes de 25 à 49 ans et les femmes sont les plus exposées au chômage de longue durée.

Davantage de femmes à temps partiel

L'activité en Guyane s'exerce à 80,3 % à temps complet contre 19,7 % à temps partiel. Le temps partiel évolue de 2,1 points par rapport à 2011. Les femmes sont notamment deux fois plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel.

Le temps partiel progresse chez les 25 à 49 ans particulièrement pour les femmes de cette tranche d'âge où 1 628 de plus travaillent à temps partiel.

Les emplois à temps partiel guyanais ont la particularité de concerner 52 % de personnes sans diplôme.

Stabilité du halo du chômage

13 800 personnes souhaitent travailler mais sont considérées comme inactives et non-chômeurs au sens du BIT parce qu'elles ne sont pas disponibles dans les deux semaines et / ou elles ne recherchent pas d'emploi. Elles constituent le halo autour du chômage et représentent 11 % de la population de 15 à 64 ans en âge de travailler.

Le diplôme demeure un passeport pour l'emploi : 68 % des personnes du halo du chômage sont peu ou pas diplômées, contre 3 % sont détenteurs d'un diplôme de niveau bac + 2 ou de l'enseignement supérieur.

La majorité des guyanais dans le halo ne recherche pas d'emploi. Parmi ceux disponibles, on trouve d'une part les « découragés » : ils pensent qu'il n'y a pas d'emploi dans leur domaine de compétence ou que leur âge (trop jeune ou trop vieux), est un frein dans leur recherche d'emploi.

D'autre part, les « empêchés » suggèrent que les difficultés personnelles, familiales et les ennuis de santé les freinent. Certains, malgré leur disponibilité, ne recherchent aucun emploi car ils sont en attente de résultats de concours, d'entretien ou de formation.

Chômeurs de 15 à 64 ans au sens du BIT

	2011	2012
Nombre de chômeurs au sens du BIT	15 298	16 756
Hommes	6 655	7 197
Femmes	8 643	9 559
Taux de chômage selon le sexe et l'âge (%)		
Ensemble	21,1	22,3
15-24 ans	47,8	51,5
25-49 ans	19,6	21,4
50-64 ans	14,5	13,3
Hommes	17,3	18,7
15-24 ans	43,7	51,7
25-49 ans	15,0	16,7
50-64 ans	13,4	12,0
Femmes	25,5	26,1
15-24 ans	52,3	51,4
25-49 ans	24,5	25,8
50-64 ans	17,2	15,1
Taux de chômage de longue durée (%)		
Ensemble	17,3	17,6
Hommes	13,6	14,2
Femmes	21,6	21,1
Halo autour du chômage		
Ensemble	13 629	13 835
Hommes	5 235	5 180
Femmes	8 394	8 655

Champ : Guyane côtière, population des ménages, personnes de 15 ans à 64 ans (âge au 31 décembre)

Source : Insee, enquête Emploi DOM

Joëlle NACITAS
Guy MYSTILLE

Définitions:

Le BIT, le bureau international du travail est le secrétariat permanent de l'Organisation internationale du Travail.

Les concepts d'emploi, chômage et activités y sont développés pour plus de 150 pays adhérents.

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante

Le « halo » autour du chômage : ce sont des personnes qui souhaitent travailler mais sont « classées » comme inactives :

- soit parce qu'elles ne sont pas disponibles pour travailler dans les deux semaines ;

- soit parce qu'elles n'effectuent pas de démarche de recherche d'emploi.

Taux du « halo » autour du chômage des 15-64 ans est le rapport du nombre d'individus dans le « halo » de 15 à 64 ans sur le nombre total d'individus de la même classe d'âge

Actif : personne ayant un emploi et chômeurs au sens du bit



L'augmentation des demandeurs d'emploi s'accélère

L'année 2012 est marquée par une accélération du nombre de demandeurs d'emploi pour la région Guyane. Faisant écho à une situation nationale de plus en plus dégradée, le marché de l'emploi guyanais n'a pas pu maintenir le ralentissement amorcé en 2011. Au contraire, le nombre de demandeurs d'emploi s'est accru de manière significative générant tout au long de l'année des pics historiques. Les offres collectées par Pôle emploi se contractant après deux années de hausses successives, finissent d'assombrir la situation du marché de l'emploi.

En décembre 2012, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C inscrits sur les listes de Pôle emploi s'élève à 21 300, soit une hausse de 12,1 %, ce qui représente 2 000 DEFM* supplémentaires.

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C s'est progressivement accentué au cours de l'année pour atteindre un pic au dernier trimestre 2012. En effet, ce trimestre concentre à lui seul la moitié de l'augmentation des DEFM. L'augmentation a été plus conséquente qu'en 2011 et 2010 où la progression du nombre de DEFM atteignait respectivement 3,3 % et 10,6 % à cette même période.

Sur 5 ans, le nombre de DEFM de catégorie A, B, C s'est accru de 59,7 %, ce qui représente 10 points de plus que l'évolution France entière (+ 49,8 %) et 6 points de plus par rapport à l'évolution DOM (52,6 %).

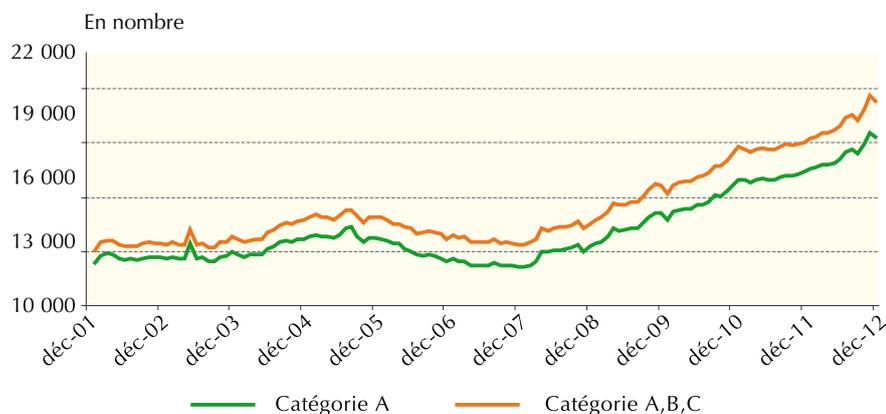
Doublement du nombre de seniors en 5 ans

Les seniors (50 ans et plus) sont ceux qui pâtissent le plus de la forte augmentation du nombre d'inscrits sur les listes avec une progression de 18,6 % (+ 600). Cette catégorie a doublé en l'espace de 5 ans passant de 1 800 à 3 700 demandeurs d'emploi. Ce résultat s'explique par un contexte défavorable associé à l'allongement progressif de l'âge de dispense de recherche d'emploi.

Les jeunes demandeurs d'emploi (moins de 25 ans) inscrits sur les listes, ont augmenté de façon considérable en 2012 (+ 17,6 %) après un recul en 2011 (- 0,9 %). Leur nombre s'établit à 3 440 en décembre 2012.

Les demandeurs d'emploi âgés de 25 à 49 ans connaissent une progression certes importante (9,3 %) mais moins soutenue que les autres tranches d'âge.

Évolution des demandeurs d'emploi en fin de mois (données CVS)



Source : Pôle emploi/Dieccte

*DEFM : Demandeur d'emploi fin de mois



Emploi-Chômage

En 2012, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A,B,C est plus accentuée pour les femmes (13,4 %) que pour les hommes (10,1 %) augmentant l'écart entre le nombre de demandeurs d'emploi masculin et féminin de catégorie A,B,C (4 600 DEFM femmes de plus que d'hommes).

La demande d'emploi de longue durée s'est accélérée en 2012 avec une progression de 11,9 % pour s'établir à 7 200 DEFM, ce qui représente un tiers des demandeurs d'emploi tenus de faire une recherche d'emploi.

Le nombre de DEFM n'ayant exercé aucune activité (catégorie A) fin décembre 2012 s'établit à 19 360. L'évolution est du même ordre que pour la cat. A,B,C, avec une augmentation de 11,3 % par rapport à 2011. Cette catégorie représente 90 % de la demande d'emploi en recherche active.

Le nombre de demandeurs d'emploi ayant exercé un emploi de façon occasionnelle (catégories B et C) a progressé plus fortement que la catégorie A (+ 20 %) pour s'établir à 1 950 en décembre 2012.

Baisse du nombre d'inscriptions et de sorties sur les listes de Pôle emploi

En 2012, le nombre de demandeurs d'emploi qui se sont inscrits sur les listes de Pôle emploi a reculé de 4,5 %. Au total ce sont 34 900 inscriptions qui ont été enregistrées soit 1 500 de moins qu'en 2011.

Le nombre de DEFM qui sont sortis des listes s'élève à 32 650. Ce nombre est également en net recul par rapport à 2011 avec un repli de 8,7 %. La cessation d'inscription pour défaut d'actualisation représente plus de la moitié des sorties de liste.

Depuis l'année 2008, les entrées sont toujours supérieures aux sorties.

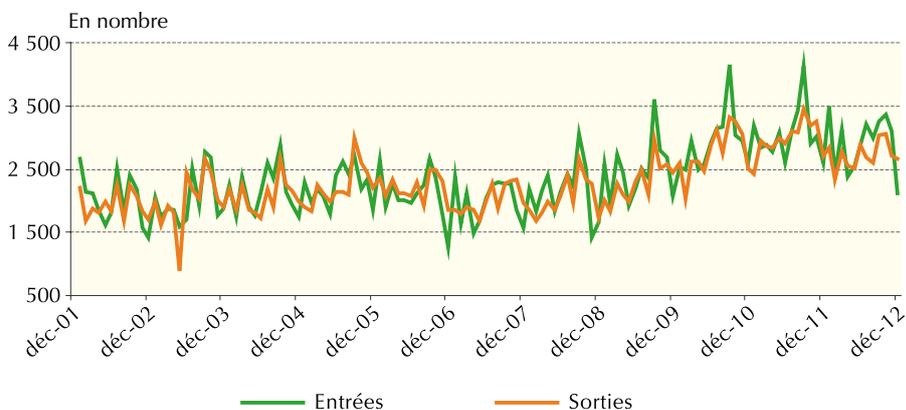
Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi s'élèvent à 6 300 fin décembre 2012 et enregistrent une baisse de 3,4 %, mettant un terme à deux années de hausses successives (16,2 % en 2011 et 16 % en 2010).

Parallèlement, 4 700 offres ont été satisfaites en 2012, soit une baisse de 5 %.

Le nombre de personne bénéficiant d'une allocation versée par Pôle emploi s'élève à 8 265 en décembre 2012. Ce chiffre est en hausse de 14 % par rapport à l'année précédente.

Stelly FERNAND
Pôle Emploi

Évolution des entrées et des sorties des listes de Pôle emploi (données brutes)



Source : Pôle emploi/Dieccte

Catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi sont des personnes qui sont inscrites à Pôle emploi.

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories :

- **catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- **catégorie B** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- **catégorie C** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- **catégorie D** : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- **catégorie E** : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).



Des allocations versées à 58 % de la population guyanaise

Fin 2012, 43 000 personnes perçoivent des allocations en Guyane. Si l'on ajoute les conjoints et les personnes à charge, les aides versées bénéficient à près de 140 000 personnes. Par ailleurs, le nombre de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) progresse de 9 % sur un an.

La famille reste le cœur de métier de la Caisse d'Allocations Familiales de Guyane (CAF). En effet, 33 540 allocataires ont des enfants et 35 % en ont trois ou plus.

Cependant, 59 % des familles relevant de la CAF sont monoparentales, mais seules 28 % perçoivent le RSA à ce titre.

En 2012, en moyenne, chaque allocataire a perçu une aide mensuelle de 655 €.

Pour 47 % des bénéficiaires, ces aides constituent l'unique source de revenus. Au-delà, 57 % sont dits « dépendants » : les aides de la CAF représentent la moitié au moins de leur ressource.

Les prestations versées aux allocataires couvrent trois grands domaines de la vie quotidienne.

Dans le domaine de la famille, 7 allocataires sur 10 perçoivent une aide pour compenser les charges liées à l'éducation ou à la garde des enfants. Dans le domaine du logement, 3 allocataires sur 10 bénéficient d'aides pour diminuer la part du loyer dans le budget. Enfin, les prestations liées à la solidarité (pour garantir un revenu minimal aux plus démunis) concernent la moitié des allocataires.

Des bénéficiaires du RSA plus nombreux

19 249 personnes perçoivent le revenu de solidarité active (RSA) versé par la CAF pour le compte

du Conseil général, soit une progression du nombre de bénéficiaires de 9 % sur un an.

Le RSA est destiné à garantir :

- un revenu minimum aux personnes sans ressources, dans le cadre d'un parcours d'insertion impliquant différents partenaires, sous la responsabilité du Conseil général ; c'est le RSA « socle », qui concerne 16 893 bénéficiaires, pour un montant moyen de 463 €.

- un complément de revenu aux travailleurs modestes, avec le RSA « activité », qui est servi à 1 657 foyers (+ 30 % sur l'année), pour un montant moyen de 202 €.

Par ailleurs, 699 allocataires perçoivent un mix des deux volets ci-dessus : le RSA « socle et activité ».

Parmi les bénéficiaires de RSA au 31 décembre 2012, 37 % perçoivent cette prestation depuis moins de deux ans.

13 % sont dans ce type de dispositif depuis plus de 10 ans, et bénéficiaient auparavant du Revenu minimum d'insertion (RMI) ou de l'Allocation parent isolé (Api).

Corinne RAMON
Caisse d'Allocations Familiales
de la Guyane



Nombre de bénéficiaires et montants versés selon les prestations

	En nombre et euro	
	Nombre	Montant
Famille		175 011 684 €
Prestation d'Accueil du Jeune Enfant	11 523	35 672 186 €
Prime naissance/adoption (Décembre)	286	nc
Allocation de base	11 123	nc
Libre choix d'activité (CLCA+COLCA)	396	nc
CMG Assistante maternelle	320	nc
CMG garde à domicile	95	nc
CMG structure	18	nc
Allocations Familiales	29 291	91 154 864 €
Complément Familial	4 209	4 990 314 €
Allocation de Soutien Familial	11 093	24 337 303 €
Allocation de Rentrée Scolaire	18 729	14 611 598 €
Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé	1 101	4 181 103 €
Allocation journalière de Présence Parentale	-	64 317 €
Logement		51 066 064 €
Allocation Logement Familiale	9 787	41 686 014 €
Allocation Logement Sociale	3 599	9 376 792 €
Prime de déménagement	-	3 258 €
Revenus garantis		127 844 962 €
Allocation Adultes Handicapés	1 617	15 895 956 €
Revenu de Solidarité	1 213	7 637 555 €
Revenu de Solidarité Active (RSA)	19 249	104 311 451 €
RSA socle seulement	16 893	nc
RSA Activité seulement	1 657	nc
RSA Socle + Activité	699	nc

- : données non diffusables pour cause de secret statistique

Source : caisse d'allocations familiales de la Guyane - Fichier allocataires 2012-

Note méthodologique :

- Pour ouvrir droit aux prestations de la CAF il faut résider de manière permanente et légale sur le territoire français et pour le RSA, depuis au moins 5 ans.
- Dans les DOM, la CAF ne sert l'ensemble des prestations légales qu'aux personnes relevant du régime général ou agricole, quelle que soit leur situation familiale.
- Les fonctionnaires de l'état (actifs ou retraités) ainsi que les agents titulaires des collectivités locales et territoriales en activité n'entrent dans son champ de compétence que pour ce qui concerne l'aide au logement familiale, la prime de déménagement et la Paje (Prestation d'accueil du jeune enfant).
- Les agents de la fonction publique hospitalière en activité ainsi que les familles relevant des régimes spéciaux relèvent de la CAF uniquement pour la Paje.



La Guyane poursuit sa transition démographique

Au 1er janvier 2012, 239 500 personnes vivent en Guyane. La croissance démographique demeure importante et largement supérieure au niveau national. La natalité reste soutenue et la mortalité continue de diminuer. Le nombre de mariages célébrés est en hausse contrairement au nombre de pacs conclus.

Au 1er janvier 2012, la population de la Guyane est estimée à 239 450 habitants, soit 5 320 personnes de plus qu'au 1er janvier 2011. Depuis 1999, le taux de croissance annuel moyen est de 3,5 %. La croissance démographique de la Guyane demeure près de six fois plus élevée que le niveau national (+ 0,6 %). Le solde naturel est le premier moteur de cette croissance; il contribue pour les trois quarts à l'augmentation de la population; le quart restant est dû au solde migratoire.

Une population toujours jeune

En vingt ans, la structure de la population n'a pas évolué. Au 1er janvier 2012, 44 % des habitants ont moins de 20 ans, 52 % ont entre 20 et 64 ans et seulement 4 % de la population a plus de 65 ans. L'âge médian est de 23 ans, contre 39,4 ans en France métropolitaine. L'indice de vieillissement est très faible (0,1) et stable depuis 1992. Il a doublé en Martinique et Guadeloupe pour atteindre respectivement 0,6

et 0,5 en 2012. Contrairement à la Martinique et à la Guadeloupe qui connaissent un vieillissement de leur population, la Guyane reste un département très jeune.

Maintien de la forte fécondité

Le nombre de naissances domiciliées en 2012 est estimé à 6 422, soit 163 bébés de plus que l'année précédente. La hausse du nombre de naissances qui s'opère depuis plus de dix ans résulte d'une forte fécondité, notamment aux jeunes âges et de la hausse du nombre de femmes en âge de procréer (elles étaient 44 000 en 1999, elles sont 64 000 en 2012). L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) se maintient à 3,4 enfants par femme ce qui fait de la Guyane la région française la plus dynamique sur le plan de la fécondité. Depuis le pic atteint en 2005 avec 4,4 enfants par femme, l'ICF baisse.

L'âge moyen des mères à l'accouchement est de 28,2 ans, soit deux ans de moins qu'en France métropolitaine.

Une mortalité en baisse mais une mortalité infantile toujours élevée

Le taux de mortalité continue de baisser, signe que la Guyane poursuit sa transition démographique.

Avec 3 décès pour 1 000 habitants, la Guyane est la région française ayant le plus faible taux de mortalité. Le nombre de décès domiciliés en 2012 est estimé à 812, soit 98 de plus qu'en 2011.

Le taux de mortalité reste encore très élevé avec 10,1 décès d'enfants de moins de un an pour 1 000 naissances vivantes. Le niveau national est presque trois fois inférieur (3,4 décès d'enfants de moins de un an pour 1 000 naissances vivantes).

Le taux de mortalité continue de baisser

Les indicateurs démographiques

Population au 1er janvier	Naissances	Décès	En nombre et %	
			ICF	Taux de mortalité
155 760	4 907	690	3,87	4,1
162 018	5 149	635	3,93	3,8
168 614	5 137	660	3,79	3,8
176 638	5 276	669	3,73	3,7
184 792	5 553	721	3,77	3,8
193 167	5 312	724	3,47	3,7
199 206	5 998	705	3,79	3,5
205 954	6 276	711	3,8	3,4
213 031	6 386	690	3,73	3,2
219 266	6 247	762	3,57	3,4
224 469	6 171	699	3,49	3,1
229 040	6 083	773	3,4	3,3 (p)
234 127 (p)	6 259	714	3,44	3 (p)
239 450 (p)	6 422	812		

Source : Insee, estimations de population, statistiques d'état civil



Démographie

L'espérance de vie progresse chez les hommes et stagne chez les femmes

L'espérance de vie des hommes a augmenté de + 0,8 ans par rapport à l'année précédente. Un garçon né en 2010 à une espérance de vie à la naissance de 76,2 ans. L'espérance de vie des femmes est quant à elle restée stable, une fille née en 2010 a une espérance de vie de

82,8 ans. Pour les hommes comme pour les femmes, l'espérance de vie en Guyane est environ deux ans inférieure au niveau national.

Une transition démographique inachevée

Les taux de mortalité en Guyane continuent de diminuer et le niveau de natalité commence à baisser tout en restant à un niveau élevé, signe que la Guyane n'a pas encore

achevé sa transition démographique contrairement à la Guadeloupe et à la Martinique. Elle en est comme ses pays voisins, le Surinam et le Brésil, à sa phase de transition.

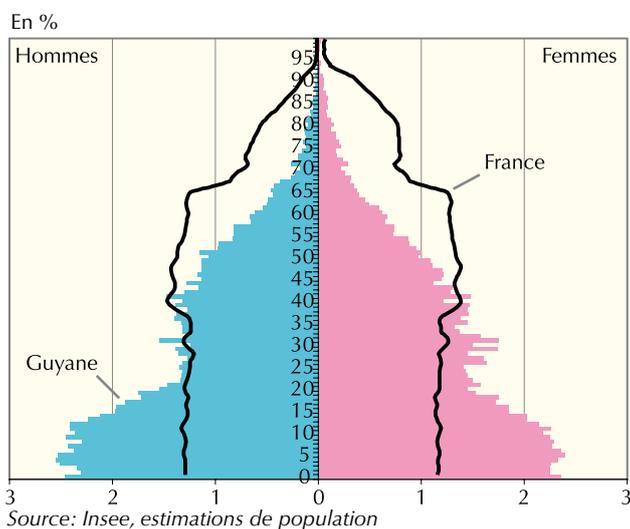
634 mariages célébrés dans les 22 communes de Guyane contre 109 pacs conclus

En 2011, 634 mariages ont été célébrés en Guyane soit 143 de plus qu'en 2010. Cette progression de 9 % est à contre courant de la Martinique et de Guadeloupe qui ont vu leur nombre de mariages diminuer.

En revanche le pacs séduit moins; environ deux fois moins de pacs ont été conclus en 2011 par rapport à 2010: 109 contre 240. Le nombre de dissolution de pacs baisse également passant de 74 en 2010 à 49 en 2011.

Le nombre de divorces prononcés a quant à lui augmenté, et atteint 221 en 2011, soit 27 de plus qu'en 2010. Le nombre de dissolution de PACS a par contre nettement reculé (49 dissolutions en 2011, 74 en 2010).

La Guyane poursuit sa transition démographique
Pyramide des âges de la Guyane et de la France métropolitaine
au 1er janvier 2012



Barbara GRAGNIC

Définitions

Espérance de vie à la naissance : durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

Indicateur conjoncturel de fécondité : somme des taux de fécondité par âge observés à une année donnée. Cet indicateur donne le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge restaient inchangés.

Indice de vieillissement : rapport de la population des 60 ans et plus à celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 60 ans ou plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire. Plus l'indice est faible, plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé, plus il est favorable aux personnes âgées.

Solde naturel ou excédent naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours d'une période.

Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

Taux de natalité : rapport du nombre de naissances vivantes sur une période à la population totale moyenne sur la même période

Taux de mortalité : rapport entre le nombre de décès sur une période à la population totale moyenne sur la même période.

Taux de mortalité infantile : rapport du nombre d'enfants décédés à moins d'un an à l'ensemble des enfants nés vivants.

RÉDACTION

Directeur de la publication : Georges-Marie GRENIER

COMITÉ DE RÉDACTION

Rédactrice en chef : Béatrice CÉLESTE

Chef de projet : Benoît HURPEAU

Membres : Ali BENHADDOUCHE, Fabien BREUILH, Émilie CHARLES-EUPHROSINE,
Cynthia DUCHEL, Marcelle JEANNE-ROSE, Jean-Éric PLACE, Nicolas PRUD'HOMME,
Sylvia URGEN, N'Ouara YAHOU-DAUVIER

MAQUETTE INSEE

Nadia LUCE
Typhenn RÉCULARD
Patrick LAPIERRE DE MÉLINVILLE

DIRAG :

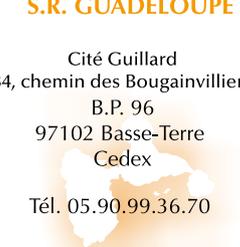


41, rue Bébien
97158 Pointe-à-Pitre
Cedex

Tél. 05.90.21.47.00

www.insee.fr/guadeloupe

S.R. GUADELOUPE :



Cité Guillard
34, chemin des Bougainvilliers
B.P. 96
97102 Basse-Terre
Cedex

Tél. 05.90.99.36.70

www.insee.fr/guadeloupe

S.R. MARTINIQUE :



Centre Delgrès
Les Hauts de Dillon
B.P. 641
97262 Fort-de-France
Cedex

Tél. 05.96.60.73.60

www.insee.fr/martinique

S.R. GUYANE :



Avenue Pasteur
B.P. 6017
97306 Cayenne Cedex

Tél. 05.94.29.73.02

www.insee.fr/guyane

Bilan économique 2012 en Guyane

La Guyane plie mais ne rompt pas

En 2012, l'économie guyanaise montre les premiers signes d'un ralentissement. Plusieurs facteurs concourent à ce constat : la baisse des investissements des entreprises, le ralentissement de la consommation des ménages, un chômage stable, une demande d'emploi en augmentation. Cependant l'économie guyanaise continue d'afficher des signes positifs de croissance pour son développement futur : progression de l'emploi et des créations d'entreprises, activité spatiale intensifiée, secteur de la construction dynamique et poursuite des échanges extérieurs.

La revue économique des Antilles-Guyane

ISSN: 0987-4216



9 782110 631626

